



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

4439^e séance

Mardi 18 décembre 2001, à 10 h 30
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ouane	(Mali)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Chowdhury
	Chine	M. Shen Guofang
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Irlande	M. Corr
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Maurice	M. Koonjul
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	M. Mahbubani
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Kuchinsky

Ordre du jour

Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2001/434)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2001/434)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Belgique, de l'Égypte, de la Guinée, du Maroc, du Nigéria et de la Sierra Leone des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. De Ruyt (Belgique), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Fall (Guinée), M. Bennouna (Maroc), M. Mbanefo (Nigéria) et M. Kamara (Sierra Leone) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objections, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Ibrahima Fall, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2001/434, qui contient une lettre datée du 30 avril 2001 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général et transmettant le rapport de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest.

Avant de commencer le débat, je voudrais faire quelques commentaires liminaires et souhaiter la bienvenue à tous les participants à ce débat.

Je voudrais donc rappeler que le Conseil de sécurité examine aujourd'hui pour la deuxième fois le rapport de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest ou « rapport Fall ». L'exercice coïncide avec la tenue à Dakar des assises de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont la vingt-cinquième Conférence des chefs d'État et de gouvernement se tiendra les 20 et 21 décembre. Cette coïncidence confère à notre réunion d'aujourd'hui une signification et une portée particulières.

Le débat public d'aujourd'hui témoigne d'abord assurément de l'engagement du Conseil de sécurité à rechercher, à travers un exercice de réflexion collective ouvert à tous et basé sur les conclusions opérationnelles du rapport, des solutions durables aux besoins et problèmes prioritaires de l'Afrique de l'Ouest. Ce rapport a clairement établi en effet un diagnostic lucide et courageux de la situation en Afrique de l'Ouest et formulé subséquemment des recommandations pratiques, pertinentes, et, à nos yeux, réalisables.

Près de huit mois après la publication de ce rapport, le moment est venu de passer aux actes. Le débat d'aujourd'hui offre à cet égard une occasion utile de donner un écho positif aux recommandations de la mission interinstitutions, qui sont fondées au demeurant sur le besoin d'une approche globale et intégrée de l'Afrique de l'Ouest. Ceci constituerait un message d'encouragement aux dirigeants de la CEDEAO, réunis à Dakar, et un message d'espoir aux peuples de l'Afrique de l'Ouest.

La déclaration du Président que l'on pourrait adopter à l'issue de cet exercice et qui intégrerait les vues exprimées au cours de ce débat y contribuera utilement.

Je donne maintenant la parole au Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Ibrahima Fall.

M. Fall : Les membres du Conseil se souviendront que le rapport de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest, publié le 2 mai 2001, mettait l'accent sur la fragilité de la situation politique, sécuritaire, sociale et humanitaire ainsi que sur les conditions précaires de gouvernance et de conditions de développement économique en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans la région de l'Union du fleuve Mano, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et dans la région sénégalaise de Casamance.

Le rapport recommandait que l'Organisation des Nations Unies tout autant que la communauté internationale envisagent d'adopter une approche régionale globale et intégrée dans les efforts pour prévenir, gérer et contribuer à régler les nombreux conflits qui affectaient la région. Le rapport soutenait également qu'une telle approche permettrait à la communauté internationale de prendre en considération les facteurs multiples qui sous-tendent ces conflits, et également qu'une stratégie régionale devrait permettre de prendre en considération les facteurs et problèmes transfrontaliers qui conduisent souvent à ce qu'un conflit de caractère national déborde de ses frontières et affecte les pays voisins.

Le rapport commandait aussi que le Secrétaire général envisage l'établissement d'un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest afin de coordonner le développement et la mise en oeuvre d'une telle approche régionale et de faciliter et de conduire des missions de bons offices, au nom du Secrétaire général, dans la prévention des conflits aussi tôt que possible.

Le moment est donc venu, aujourd'hui peut-être, de faire, d'une part, le point sur l'évolution de la situation et, d'autre part, l'esquisse des défis qui subsistent et qui feront l'objet d'un traitement particulier une fois que le Bureau aura été établi. C'est à cet exercice que je voudrais me consacrer, en développant d'abord l'actualisation de la situation avant de me pencher sur les défis.

En ce qui concerne la situation, depuis que le rapport a été publié, l'ONU a commencé le processus de mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport. En l'absence de fonds permettant la transformation de l'Équipe spéciale interinstitutions du Secrétaire général pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest au Siège en cellule de mission intégrée, conformément aux recommandations du rapport Brahimi, l'Équipe spéciale a continué à se réunir hebdomadairement pour examiner les problèmes de la sous-région et commencer l'application des recommandations prioritaires dans le cadre d'une matrice de recommandations préparée par cette Équipe spéciale.

Dans ce cadre, tous les départements et programmes qui sont représentés dans l'Équipe spéciale conduisent régulièrement un examen global de la sous-région, examinant les questions relatives à la

paix, à la sécurité, à la gouvernance, à l'assistance humanitaire et aux droits de l'homme. L'Équipe spéciale a aussi commencé à examiner certaines questions transfrontalières en anticipation de la création, de l'établissement et du fonctionnement du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, l'Équipe spéciale a eu plusieurs consultations avec différents partenaires, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers son Secrétaire exécutif mais aussi à travers plusieurs de ses membres, d'autres partenaires internationaux, y compris l'Union européenne, dont notamment l'Envoyé spécial du Président pour l'Union du fleuve Mano. Mais il y a eu aussi l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international. Nous avons fait, dans ce cadre, des recommandations aux différents départements et programmes sur les questions qui ont été discutées avec ces partenaires.

Les membres se souviendront que le rapport sur l'Afrique de l'Ouest avait fait plusieurs recommandations, dont certaines portant spécifiquement sur les questions de paix et de sécurité, de gouvernance, de droits de l'homme et d'assistance humanitaire. Depuis la publication de ce rapport et depuis la dernière réunion d'information du Conseil, nous avons constaté quelques améliorations sensibles dans certaines parties de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi, par exemple, que le processus de paix en Sierra Leone a continué de progresser. Dans le même ordre d'idées, le Gouvernement ivoirien a organisé un forum pour la réconciliation nationale, qui a vu la participation de tous les grands leaders. On s'attend aujourd'hui même à ce que le Président Gbagbo se prononce sur les conclusions de ce forum pour la réconciliation nationale, dont les conclusions lui ont été transmises par le directoire du Forum, il y a de cela quelques jours. Par ailleurs, le Gouvernement guinéen a décidé de surseoir à l'organisation des élections législatives qui auraient contribué à renforcer davantage l'élément de crise interne de caractère politique qui a suivi l'organisation controversée du référendum le mois dernier sur la possibilité de renouveler et d'étendre le mandat du Président de la République.

Dans le même ordre d'idées, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, prenant en considération les

recommandations du rapport sur l'Afrique de l'Ouest, ont envoyé une mission en Guinée-Bissau et sont en train de développer un plan général de consolidation de la paix et de développement pour la Guinée-Bissau avec la participation active du Bureau du Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau.

On pourrait ajouter à ce tableau plutôt favorable que des élections démocratiques, et bien disputées sur le plan de la transparence, ont eu lieu en Gambie et ont contribué à renforcer le processus démocratique dans la sous-région.

Enfin, et surtout, la situation humanitaire s'est beaucoup améliorée à la suite des progrès réalisés dans le processus de paix en Sierra Leone.

Malgré toutes ces améliorations, la situation politique en général reste instable, et les risques d'insécurité et d'instabilité dans la sous-région sont une réalité dans la région de l'Union du fleuve Mano tout aussi bien qu'en Guinée-Bissau. La situation des réfugiés, quand bien même elle s'est améliorée avec celle des personnes déplacées à l'intérieur du pays, reste une préoccupation sérieuse.

En ce qui concerne la région de l'Union du fleuve Mano, depuis la dernière réunion d'information du Conseil, il y a eu une relative réduction de la tension entre les trois pays – la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria – suite aux progrès significatifs réalisés en matière de dialogue entre les ministres de la Guinée, du Libéria et de Sierra Leone. Ceci a été le résultat d'une volonté politique endogène mais aussi de pressions politiques exogènes venant notamment du Président de la CEDEAO et de plusieurs autres dirigeants de la CEDEAO, de l'ONU et d'autres partenaires internationaux ainsi que des éléments de la société civile de l'Union du fleuve Mano, parmi lesquels notamment, le Réseau de femmes pour la paix dans l'Union du fleuve Mano. Ce réseau, en effet, a réussi à convaincre les trois Présidents de la nécessité de donner des instructions à leurs ministres afin d'entamer un processus de mesures de confiance et de dialogue. Le dialogue entre les ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, qui a été initié en août 2001, a pour but de renforcer les mesures de confiance au plus haut niveau politique, d'envisager des problèmes de sécurité le long des frontières communes et de préparer un sommet des chefs d'État, envisagé pour le début de l'année 2002. Les ministres ont

également discuté de la revitalisation des institutions et des mécanismes de l'Union du fleuve Mano.

Les ministres des affaires étrangères de ces trois pays ont mis à profit leur présence à New York, en marge du débat général, pour informer le Secrétaire général, à l'occasion d'une audience, sur les conclusions de leur réunion et, surtout, demander la contribution de l'ONU en matière d'assistance pour la mise en oeuvre de leurs recommandations. Ces recommandations portent sur trois points : d'abord, appui à la revitalisation de l'Union du fleuve Mano et de son secrétariat; en deuxième lieu, appui à l'application des mesures de confiance le long des frontières communes des trois États; et, troisièmement, appui à la société civile et aux groupes individuels envisagés dans la promotion de la paix dans la sous-région, en particulier le Réseau des femmes pour la paix dans l'Union du fleuve Mano, auquel je faisais allusion tantôt.

À la lumière de ces faits nouveaux, et comme suivi à cette rencontre entre le Secrétaire général et les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union du fleuve, des consultations ont été initiées au niveau du Secrétariat. Les membres se souviendront en effet qu'il y a trois ans, le Secrétaire général avait demandé à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) basée à Addis-Abeba d'envisager d'approcher les trois pays de l'Union du fleuve Mano afin d'examiner leurs problèmes sur le plan du développement et de l'intégration économique, et de voir la mesure dans laquelle l'ONU, sur le plan économique, pourrait contribuer à faire revivre l'Union du fleuve Mano. Malgré des réticences au début, au point que certains leaders s'étaient interrogés sur l'existence même de cette Union, la Commission économique pour l'Afrique a continué et a envoyé quatre missions sur le terrain. Nous sommes aujourd'hui en contact avec la CEA en vue d'envisager une réunion de l'ensemble des programmes, institutions et départements concernés par l'Union du fleuve Mano afin de pouvoir examiner de quelles manières pratiques un suivi pourrait être apporté à la requête faite par les trois ministres des affaires étrangères au Secrétaire général.

À cet égard, je voudrais rendre hommage au Programme des Nations Unies pour le développement pour la contribution généreuse qu'elle a apportée au Réseau pour la paix des femmes de l'Union du fleuve Mano, qui lui permet notamment de continuer ses activités et d'envisager au moment où nous parlons de

participer au sommet de la CEDEAO, qui se tiendra à partir d'après-demain à Dakar, et de sensibiliser les autorités sur l'importance de la paix dans l'Union du fleuve Mano mais aussi dans la CEDEAO.

Aujourd'hui, l'avenir de la sous-région dépend largement de la capacité des autorités de l'Union du fleuve Mano et de la communauté internationale, qui devraient aider à l'application de ses décisions, de mettre en oeuvre en actes concrets les engagements de leurs leaders. Celles-ci devraient créer une nouvelle ère de bonnes relations et de coopération sur la base d'une revitalisation des activités économiques communes. C'est pourquoi nous pensons que les membres du Conseil pourraient envisager de lancer un appel aux trois pays de l'Union du fleuve Mano pour leur demander de maintenir l'élan généré par cette rencontre ministérielle afin d'assurer la mise en oeuvre des mesures de confiance qui ont été retenues. Le Conseil pourrait également exhorter les chefs d'État des trois pays à effectivement tenir le sommet envisagé pour la restauration de la confiance et de la coopération au plus haut niveau entre ces pays.

Le rapport du 2 mai 2001 s'était beaucoup appesanti sur la situation en Sierra Leone. Aujourd'hui nous devons nous réjouir des progrès réalisés dans le processus de paix en Sierra Leone, en particulier la fin prochaine du programme de désarmement et le déploiement des observateurs sur l'ensemble du pays. Ceci a considérablement amélioré la situation politique et sécuritaire ainsi que le climat au niveau non seulement de la Sierra Leone mais de la sous-région. Il a aussi facilité le travail des organisations de développement et des organisations humanitaires, notamment en réponse à la question des réfugiés et des personnes déplacées.

Toutefois, force est de constater que la situation en Sierra Leone ne peut pas être isolée des faits qui surviennent dans les autres pays de la région. D'un côté, la situation de la Sierra Leone au plan du processus de paix a eu un impact positif sur la situation sécuritaire générale et sur la stabilité dans la région de l'Union du fleuve Mano mais de l'autre, le fait que des combats récents se soient intensifiés dans le nord-est et dans le nord-ouest du Libéria pose un réel problème et une menace non seulement à la paix au Libéria mais aussi à la paix en Sierra Leone. Des spéculations ont même laissé entendre que des rebelles libériens membres du Liberians United for Reconciliation and Democracy auraient décidé de s'attaquer à la Sierra

Leone afin que la Sierra Leone puisse renforcer son potentiel militaire et créer une guerre avec le Libéria. Cela veut dire qu'à moins que les combats au Libéria soient isolés, à moins que la guerre civile au Libéria soit contenue, il est évident que le processus de paix et de stabilité en Sierra Leone pourrait être menacé à l'avenir en l'absence d'une paix et d'une stabilité au Libéria. Ceci ne fait que renforcer le concept d'approche régionale et intégrée, qui est à la base du rapport du 2 mai 2001. Nous pensons que les membres du Conseil, face à ces situations qui se dégènerent, devraient encourager le Président Kabbah et le Président Taylor à coopérer entièrement et de façon conjointe afin de maintenir la situation dans l'intérêt réciproque des deux pays et des deux dirigeants.

En ce qui concerne la Guinée-Bissau, la situation politique, économique et sociale reste fragile. De coups d'État en complots, nous sommes face à une situation d'instabilité avec plusieurs crises au sein du même pays entre le Président et l'Assemblée, entre le Président et le pouvoir judiciaire, entre le Président et les fonctionnaires, dont il considère que 60 % sont corrompus, entre le Président et son propre parti. Et récemment, à la lumière d'informations sur une tentative de coup d'État, des mesures ont été prises, qui se sont traduites notamment par le remplacement du Premier Ministre, par plusieurs arrestations dans la hiérarchie militaire et par une aggravation de la situation d'instabilité politique.

Le Secrétaire général, en consultation avec des dirigeants de la CEDEAO, a initié ou porté son appui à différentes démarches en direction du Président de la Guinée-Bissau et des autorités de ce pays, et l'ONU continue de coopérer avec la CEDEAO, avec la Communauté des pays de langue portugaise en vue de la stabilisation de la situation politique en Guinée-Bissau. Nous pensons que l'occasion qui nous est donnée de participer au sommet de la CEDEAO, qui doit se tenir dans deux jours à Dakar, pour représenter le Secrétaire général, nous permettra de participer à diverses consultations informelles en direction de la Guinée-Bissau.

Malgré cette situation d'instabilité, nous sommes d'avis que l'assistance financière internationale à la Guinée-Bissau reste urgente pour permettre à ce pays de faire face aux causes profondes de sa crise, y compris des institutions pratiquement inexistantes, une armée désorganisée, des anciens combattants qu'il faut réintégrer, une pauvreté endémique et une dette qui est

insupportable. Même si, à présent, l'instabilité permanente a érodé la volonté des donateurs et leur confiance dans la possibilité pour le Gouvernement de fonctionner efficacement, il est nécessaire, à notre avis, que la communauté internationale des bailleurs de fonds continue son assistance à ce pays pour l'aider à faire face à ses besoins économiques et sociaux et à créer le sentiment au niveau des populations que la démocratie peut apporter des améliorations sensibles à leur situation et à leur vie. Nous réjouissons de ce que la Banque mondiale continue son initiative en direction de la Guinée-Bissau avec une stratégie pour la réintégration des combattants qu'elle finance comme cela avait été demandé par la mission le 2 mai 2001. Cet appui est crucial, et toute détérioration de la situation en Guinée-Bissau ne se limiterait pas à la seule Guinée-Bissau au regard de sa contiguïté avec la région de Casamance, au Sénégal, où se déroule une rébellion.

Les membres du Conseil se souviendront que dans le rapport du 2 mai, à côté de ces questions concernant l'Union du fleuve Mano, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire et d'autres pays, la situation des réfugiés avait attiré l'attention de la Mission. C'était une des plus importantes recommandations.

À cet égard, la Mission avait fait des recommandations pour la délocalisation des camps de réfugiés qui étaient trop près de la frontière, leur relocalisation loin de la frontière, et pour la séparation entre les réfugiés authentiques et les milices armées, ainsi que pour l'accès aux populations en besoin d'assistance humanitaire. Depuis lors, nous devons dire que la situation s'est considérablement améliorée, aussi bien en Sierra Leone qu'en Guinée.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a fait un remarquable travail d'assistance aux réfugiés, de relocalisation des réfugiés, d'assistance aux personnes déplacées et de rapatriement des réfugiés – aussi bien des réfugiés sierra-léonais qui étaient en Guinée que des réfugiés libériens qui sont en Guinée. Un travail d'information de masse a également été entrepris au niveau des réfugiés sierra-léonais en vue de les informer sur les moyens et les voies qui sont à leur disposition en matière de rapatriement. De même, le HCR a revu à la hausse son plan de rapatriement et de réintégration, et il est à espérer que 500 000 déplacés sierra-léonais dans la sous-région, y compris 200 000 Sierra-Léonais

qui résident en tant que réfugiés, en Guinée principalement, et au Libéria, pourraient être rapatriés.

Toutefois, la situation humanitaire se ressent des derniers combats au Libéria. En effet, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, femmes et enfants notamment, ont été obligés de fuir leur domicile quand la capacité des institutions humanitaires pour répondre à leurs besoins est au plus bas. La plupart ont même traversé les frontières et se trouvent dans des pays voisins. Ce qui veut dire que nous devons agir très rapidement pour aider ces victimes innocentes, et pour également mettre en oeuvre des processus pour contenir la guerre au Libéria, et au besoin la réduire.

Les agences humanitaires sont en train de faire une évaluation des besoins au Libéria présentement, et la situation deviendra plus claire dans les prochains jours. Le Secrétaire général a déjà alerté ses représentants à la fois en Sierra Leone et au Libéria pour vérifier la situation et proposer les voies et moyens permettant à l'ONU de répondre au mieux.

Je voudrais aussi attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur le fait que de nombreux réfugiés libériens continuent de vivre en Guinée et en Sierra Leone et qu'il y a également des nationaux libériens qui sont déplacés à l'intérieur du Libéria. Au moment où je parle, les départements concernés sont en train de demander l'autorisation des services de sécurité pour l'envoi d'une mission dans la région de Kolahun et dans le nord du Libéria.

Au même moment, on constate des signes d'impatience dans la communauté d'accueil en Guinée en ce qui concerne les réfugiés de Sierra Leone et du Libéria. Les membres du Conseil pourraient lancer un appel pressant à la communauté internationale des bailleurs de fonds, pour qu'elle réponde favorablement et généreusement aux demandes d'aide humanitaire en faveur des réfugiés et personnes déplacées dans les pays de l'aire du fleuve Mano.

Voilà comment se présente aujourd'hui la situation. Quels sont maintenant les défis à relever? C'est à cette question que je voudrais tenter d'apporter quelques éléments de réponse maintenant.

Les faits nouveaux survenus dans la sous-région, en particulier dans la région du fleuve Mano, signalent clairement la nécessité pour le Conseil de continuer à être engagé. En effet, les tensions continuent à l'intérieur des pays, et à travers les frontières, et ces

tensions, si elles ne sont pas contenues, risquent de mettre en cause la paix et la sécurité, le développement et l'intégration de l'ensemble de la sous-région. C'est pourquoi les questions suivantes représentent des défis particuliers.

La première, c'est le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR). L'impossibilité, pour le moment, d'avoir les ressources nécessaires pour soutenir la réintégration des soldats démobilisés, des groupes de milices armées dans plusieurs pays de la sous-région continue de représenter un danger d'instabilité pour la sous-région, de résurgence des conflits au Libéria – comme le montrent les récents événements de Kolahun – et également de mettre en cause la paix en Sierra Leone.

Il est proposé que le Conseil de sécurité puisse lancer un appel pour que le processus de désarmement et de réintégration qui est en cours en Sierra Leone puisse avoir davantage de soutien de la communauté internationale. En effet, force est de constater aujourd'hui que, en matière de réintégration des anciens combattants du Revolutionary United Front (RUF), comme d'autres anciens combattants en Sierra Leone, il reste beaucoup à faire.

Le Mozambique, dans le temps, avait présenté un cas topique où les anciens combattants ont généreusement reçu des moyens de réintégration, et nous pouvons constater que depuis lors, la paix règne au Mozambique. À l'inverse, les cas du Libéria et de la Guinée-Bissau, où le processus de réintégration a été bâclé, illustrent que lorsque ce processus a été bâclé, la guerre peut reprendre à tout moment. Or, en ce qui concerne la Sierra Leone, la fin prochaine du désarmement, la transformation du RUF en parti politique, l'approche de la campagne électorale pour la tenue du scrutin présidentiel et législatif, les victoires et déceptions qu'entraîneront les élections, risquent d'être autant de facteurs qui, conjugués avec un processus de réintégration bâclé, avec des espoirs de réintégration économique pratiquement nuls, pourraient remettre en cause l'actuel processus de paix en Sierra Leone et affecter la sous-région.

Le deuxième problème représentant un défi est celui de la circulation des armes légères. La Mission avait recommandé, en ce qui concerne la circulation des armes légères, et en rapport avec le processus de réintégration, que l'ONU envisage un processus de DDR simultané dans la sous-région de l'Union du

fleuve Mano. Cette recommandation n'a pas été retenue, du moins par l'ONU. Il est toutefois heureux de constater que les trois pays de l'Union du fleuve Mano, en décidant des mesures de confiance dont j'ai fait part tout à l'heure, ont envisagé la mise en place d'observateurs communs le long de la frontière ainsi que le dégagement de moyens pour permettre une réintégration de certains des combattants.

Quant à la circulation des armes proprement dite, la Mission avait recommandé une action internationale pour arrêter la circulation illégale des armes légères dans la sous-région. Le Secrétaire exécutif de la CEDEAO a informé l'Équipe spéciale pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest que, pour plusieurs raisons, les objectifs du Moratoire sur les armes légères en Afrique de l'Ouest, qui avaient été tracés par les membres de la CEDEAO il y a trois ans, n'ont été atteints que partiellement. Toutefois, il a rappelé que les pays membres de la CEDEAO venaient de renouveler leur engagement en étendant de nouveau le Moratoire pour trois ans, et ont demandé à l'ONU de continuer à apporter son appui pour la mise en oeuvre de ce moratoire sur la circulation des armes.

À cet égard, plusieurs initiatives ont été prises par la CEDEAO. Ainsi, un bureau a été créé au niveau de la CEDEAO pour la question des armes légères. De même, un officier de liaison a été mis en place au niveau de la CEDEAO pour servir de liaison avec le Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED), qui est installé à Bamako. Enfin, un nouveau directeur du PCASED a été nommé par le Programme des Nations Unies pour le développement et pour renforcer la coopération entre le PCASED et la CEDEAO.

Le troisième défi est le problème des enfants dans les conflits. Ici également la CEDEAO a établi récemment une unité sur les enfants dans les conflits. Parallèlement, la Côte d'Ivoire et le Mali, dans le cadre de leur lutte commune contre le trafic des enfants, ont conclu des accords sur cette question. La Côte d'Ivoire, elle-même, a adopté récemment une nouvelle législation pour combattre le trafic des enfants et pour les protéger contre le trafic, notamment dans le cadre de l'industrie cacaoyère. Pour cette raison, l'appui de la communauté internationale à ces initiatives demeure essentiel pour leur succès. Les organismes des Nations Unies, les États membres du Conseil et la communauté internationale devraient envisager de mettre en place un programme spécial en

faveur des enfants pour les protéger contre les conflits armés en Afrique de l'Ouest, qui inclurait, entre autres mesures, désarmement, démobilisation, réinsertion, éducation, santé et bien-être social, ainsi que réinsertion professionnelle. Les pays de l'Union du fleuve Mano pourraient être utilisés comme test pour la mise en place d'un tel programme avant que ce dernier ne soit étendu à l'ensemble des pays de la sous-région.

Le quatrième défi, c'est la paix, la justice et la réconciliation nationale. En effet, dans plusieurs pays de la sous-région, la réconciliation nationale, la justice et la paix demeurent des facteurs essentiels pour une paix durable. À cet égard, certains pays comme le Togo, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Nigéria méritent d'être particulièrement cités. En effet, au Togo, depuis trois ans, la situation politique avait abouti à un accord – l'Accord-cadre de Lomé – pour l'organisation d'élections législatives, qui se font toujours attendre, et pour l'organisation d'élections présidentielles, pour lesquelles également il y a beaucoup d'incertitudes. Quant à la Côte d'Ivoire, j'ai tantôt noté la fin du forum pour la réconciliation nationale. Il me plaît d'ajouter que les relations entre la Côte d'Ivoire et ses voisins, notamment le Burkina Faso et le Mali, se sont considérablement améliorés depuis la dernière réunion d'information du Conseil avec l'appui discret mais constant du Secrétaire général, aussi bien à partir de New York qu'à l'occasion des réunions du sommet de l'OUA à Lusaka. Nous espérons que le Forum pour la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, qui vient de se terminer, sera suivi aujourd'hui même par des déclarations du Président Gbagbo, qui pourraient permettre une stabilité sociale et politique, un respect des droits de l'homme et une véritable unité nationale. Dans les trois pays de l'Union du fleuve Mano, d'importantes élections vont avoir lieu dans un délai d'un an à un an et demi – en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée. Les résultats de ces processus peuvent avoir un effet déterminant sur la paix et la sécurité dans la sous-région. Nous espérons que les derniers faits, hélas malheureux, survenus au Libéria offriront une occasion de galvaniser la réconciliation nationale. La même chose devrait s'appliquer en Sierra Leone, mais nous préférons ici attirer l'attention du Conseil sur la nécessité de trouver suffisamment de fonds pour la Commission vérité et réconciliation, ainsi que pour le Tribunal pour juger les violations flagrantes des droits de l'homme.

La cinquième question qui nous concerne est la situation humanitaire. J'y ai suffisamment consacré de temps pour pouvoir simplement noter que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a tout récemment lancé un Appel interinstitutions commun pour l'Afrique de l'Ouest dont les besoins s'élèvent à 160 millions de dollars pour faire face à la situation humanitaire en Afrique de l'Ouest en l'an 2002. Nous espérons que le Conseil se fera l'écho de cet appel afin de susciter de la part de la communauté internationale un plus grand soutien.

Quant aux questions des droits de l'homme, les questions que nous avons abordées dans le rapport du 2 mai restent en suspens. C'est pourquoi le Secrétaire général a envisagé la création d'un poste de Conseiller spécial en matière de droits de l'homme dans le cadre du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest pour s'assurer que les questions des droits de l'homme feront partie intégrante de toute initiative en Afrique de l'Ouest, et, notamment, en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits.

Enfin, le dernier problème porte sur l'appui au secrétariat de la CEDEAO et au secrétariat de l'Union du fleuve Mano. L'entretien que nous avons eu avec le Secrétaire exécutif de la CEDEAO a clairement indiqué les besoins de la CEDEAO. En effet, en ce qui concerne la prévention des conflits, la CEDEAO demande de la part de l'ONU une coopération pour le développement de son mécanisme de prévention des conflits, au niveau du siège comme au niveau des centres d'alerte rapide et avancée. La CEDEAO demande également un modus pour l'échange des informations et des analyses et aussi pour la mise en oeuvre de missions de bons offices communes entre l'ONU et la CEDEAO. Enfin, la CEDEAO voudrait une assistance de la part de l'ONU pour le perfectionnement de ses troupes en vue d'opérations de maintien de la paix.

À la lumière de tous ces défis, l'on comprend mieux maintenant la décision importante prise par le Secrétaire général d'établir un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Ce Bureau, qui sera le premier en son genre, a pour mandat de renforcer les relations et la cohésion dans le travail du système des Nations Unies dans la sous-région, de servir de liaison et d'assister la CEDEAO et l'Union du fleuve Mano, et d'envisager la mise en oeuvre de bons offices et de rôles spéciaux dans des pays de la sous-région. Le

travail préparatoire pour ce bureau a déjà pris la direction de sa concrétisation.

En effet, au moment où je parle, une mission de deux personnes se trouve à Dakar pour essayer, précisément, de régler les problèmes logistiques de la mise en oeuvre de la décision d'établissement du bureau, qui devrait être établi dès le début de l'année 2002, avec un mandat initial de trois ans devant être revu après une année de fonctionnement. Ce bureau devrait être financé, si l'Assemblée générale en convenait, par le budget ordinaire de l'Organisation.

Le mandat de ce bureau implique pour l'ONU une remise en cause des méthodes et des pratiques jusqu'ici appliquées, et qui ont pour principal défaut de ne prendre en compte que les pays individuellement et non la sous-région. C'est pourquoi il n'y a pas de doute que ce bureau rencontrera un certain nombre de difficultés et aura besoin de l'appui constant du Conseil de sécurité. Comme le Conseil l'a noté dans le mandat énoncé dans la lettre envoyée au Conseil par le Secrétaire général, le bureau développera et mettra en oeuvre son mandat en prenant dûment en compte les mandats spécifiques des organismes des Nations Unies ainsi que des opérations de maintien de la paix qui se trouvent dans la sous-région.

Comme il est noté dans le rapport de la mission interinstitutions, ce bureau jouera aussi le rôle d'interface dans la coopération avec les partenaires extérieurs à l'Afrique et à l'Afrique de l'Ouest. La décision de l'Union européenne de nommer un envoyé spécial du Président pour l'Union du fleuve Mano, et sa décision d'élaborer une stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest montrent clairement que l'Union européenne réaffirme son engagement face à cette approche régionale. Nous sommes également encouragés par le fait que les institutions de Bretton Woods et les donateurs bilatéraux ont démontré leur volonté de coopérer avec ce bureau. C'est ainsi que la Banque mondiale a récemment élaboré une stratégie de développement intégrée pour l'Afrique de l'Ouest avec la participation des pays concernés. Enfin, l'Équipe spéciale pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest a récemment tenu des discussions préliminaires avec plusieurs autres partenaires potentiels pour la mise en oeuvre du mandat du Bureau de l'Afrique de l'Ouest.

Pour terminer, je voudrais dire qu'à travers l'initiative relative à l'Afrique de l'Ouest, le Secrétaire général, le Conseil de sécurité et, plus largement

l'ONU, ont adopté une démarche nouvelle à l'égard de l'action du système des Nations Unies en Afrique, conforme à la tendance globale à la coopération régionale en matière de sécurité, de développement économique et de paix, et ce à la fois au niveau des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord comme à celui du continent tout entier. Il me plaît de signaler que cette initiative en direction de l'Afrique de l'Ouest est en train de prendre naissance au moment, précisément, où le continent lui-même passe de l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine et a décidé d'inscrire son action dans le cadre d'un nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Pussions-nous espérer que l'ONU soit un catalyste de la coopération et de l'assistance internationales pour cette nouvelle renaissance africaine.

Le Président : Je remercie M. Fall de son exposé détaillé.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Fall, de son introduction détaillée et utile, qui explique très clairement les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée.

Le représentant de la Belgique va intervenir tout à l'heure au nom de l'Union européenne et je souscris à sa déclaration. Comme M. Fall l'a indiqué, l'Union européenne est de plus en plus active dans son appui à l'Afrique de l'Ouest et à ses institutions et cet appui sera maintenu.

Monsieur le Président, je salue l'imagination dont vous avez preuve pour le choix du thème du débat d'aujourd'hui. C'est la première fois, de mémoire récente, que le Conseil choisit de débattre de la question d'une région spécifique, un choix pertinent à plusieurs égards : premièrement, votre présidence, sous laquelle nous allons discuter de la quasi-totalité des questions africaines dont le Conseil est saisi, et celle de Maurice, qui va lui succéder, vont donner un important éclairage africain aux travaux du Conseil ce mois et le suivant; deuxièmement, l'Afrique de l'Ouest est une région dont les problèmes gagneraient probablement à être traités par le Conseil sous un angle régional plus marqué; et troisièmement, l'intérêt qu'il y a pour le Conseil à intégrer une dimension régionale à son appréhension d'un certain nombre de problèmes, en particulier en Afrique, n'échappe à aucun d'entre nous.

Nous abordons plusieurs fois, ce mois-ci, les questions spécifiques liées à l'Afrique de l'Ouest et je ne répéterai donc pas dans le détail nos vues sur ces sujets. La question sierra-léonaise, sur laquelle le Royaume-Uni a joué un rôle moteur à certains égards, préoccupe le Conseil depuis quelques années. Les nouvelles sont meilleures pour le moment mais les élections de l'année prochaine sont un point d'interrogation. Nous allons également avoir l'occasion de discuter au cours de la semaine de la participation de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone aux élections.

Dans le pays voisin du Libéria, la situation reste très grave et la menace de retombées nouvelles de cette instabilité sur la Sierra Leone reste très réelle, comme M. Fall l'a fait remarquer. Le Conseil a imposé des sanctions au régime du Président Taylor dans le but de l'amener à mettre fin à son appui au Revolutionary United Front. Ces sanctions constituent l'un des premiers exemples de sanctions ciblées imposées par le Conseil et nous devons les appliquer avec bon sens mais avec rigueur. Les restrictions visant spécifiquement les dirigeants libériens constituent un net progrès par rapport aux sanctions générales qui affectent toute la population. La situation humanitaire au Libéria est déjà suffisamment critique suite à la politique suivie par le Président Taylor.

D'autres zones de l'Afrique de l'Ouest nous préoccupent également, notamment en ce qui concerne le nombre considérable de réfugiés et de personnes déplacées toujours en exode dans un certain nombre de pays. La situation en Guinée-Bissau continue d'être préoccupante, tout comme les nouvelles qui nous parviennent de Côte d'Ivoire.

Nous nous félicitons, en revanche, d'accueillir le mois prochain la Guinée au Conseil, dont nous sommes sûrs que la contribution à nos délibérations sera tout aussi constructive que celle apportée, Monsieur le Président, par votre délégation, le Mali. Les images que nous garderons des deux années que vous avez siégé au Conseil sont notamment le Sommet du Millénaire, sous la présidence du Président Konaré, ainsi que la description nuancée que vous nous avez donnée de la façon dont la politique de l'ONU peut vraiment aider l'Afrique.

Le Conseil doit absolument se concentrer davantage sur les problèmes de l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest. Dans cette sous-région,

l'écheveau complexe des divers conflits, alimentés par la pauvreté et l'alimentant en même temps, a accru le risque de voir l'Afrique de l'Ouest devenir la première région du monde en faillite. La situation des femmes et des enfants, en particulier, est tout à fait consternante. Il importe au plus haut point, tant dans l'intérêt de la population de la région que dans celui de la stabilité de l'ensemble de l'Afrique, que l'ONU ne laisse pas les choses en arriver là.

Dans ce contexte, les efforts de l'organisation sous-régionale – la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – sont absolument cruciaux. Nous saluons le travail que la CEDEAO a réalisé pour contribuer à résoudre les problèmes de la région. Le Conseil devrait, à notre avis, coopérer plus étroitement avec les organisations sous-régionales comme la CEDEAO, en veillant à ce que cette coopération soit la plus concrète possible. La CEDEAO doit être encore plus présente dans les pays de l'Union du fleuve Mano. Les mesures de rétablissement de la confiance et les contacts entre les trois pays de l'Union du fleuve Mano, tels que des sommets périodiques, sont des outils cruciaux de gestion des conflits dans la sous-région, comme l'a expliqué M. Fall. Nous devrions nous donner comme prochain objectif de donner à la CEDEAO une plus grande capacité de diriger et d'organiser cet aspect.

Les problèmes qui affectent l'Afrique de l'Ouest doivent être placés dans le contexte général de l'Afrique. À cet égard, le Gouvernement du Royaume-Uni est particulièrement encouragé par les progrès qui ont été réalisés vers la mise en place d'un Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Les efforts précédents visant à résoudre les problèmes africains ont échoué parce qu'ils ont été vus soit sous l'angle d'une procédure purement et simplement dirigée par les donateurs, soit comme une entreprise africaine qui avait reçu un appui insuffisant de la communauté internationale. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a pour objectif de faire fusionner ces deux éléments afin d'aboutir à un véritable partenariat. Il faut qu'il représente un engagement de la part des pays africains de traiter de leurs problèmes, y compris les problèmes de gouvernance, de direction, d'éducation, de santé – y compris le sida –, d'environnement et de prévention des conflits. Mais cet engagement, par voie de conséquence, doit être complété par un engagement plus vaste de la communauté internationale ayant pour

objectif d'appuyer les efforts des Africains au moyen de ressources, de l'apport de compétences et à force de dynamisme politique.

C'est avec plaisir que je peux communiquer que le Groupe des huit pays les plus industrialisés a déjà prévu une réponse détaillée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique par le biais de son plan d'action africain. Un accent particulier va être mis sur quatre domaines : la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, l'éducation et la santé, ainsi que la croissance économique et les investissements privés. Dans le cadre de ces quatre domaines, deux questions intersectorielles ont été définies : il s'agit de la coopération régionale et de l'intégration, ainsi que de l'agriculture et des ressources hydriques. Ces thèmes centraux seront ultérieurement développés par les huit représentants personnels pour l'Afrique au cours de réunions diverses qui se tiendront dans les six mois à venir, et débouchant sur le sommet du G8 qui se tiendra au Canada en juin. L'Afrique a besoin d'une stratégie intégrée de ce genre, établissant de meilleures conditions relatives à la dette, aux échanges, à l'aide au développement et au règlement de conflits. Ce flux d'investissement ne viendra pas de l'extérieur sans qu'une confiance préalable en un potentiel de résultats positifs n'ait été établie.

J'en arrive donc maintenant à un thème courant : la cohésion. La cohésion nécessaire n'a pas encore été mise en oeuvre. Le Conseil doit faire face aux problèmes de l'Afrique de l'Ouest en adoptant une approche cohérente et en établissant une interaction efficace avec les autres organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies. L'interaction entre la prévention des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix après les conflits n'est nulle part aussi pertinente qu'en Afrique. Les conflits de l'Afrique démontrent que l'accent doit être mis sur elle.

Nous ne pouvons, néanmoins, nous concentrer uniquement sur les conflits. Le Conseil de sécurité doit mieux coopérer avec ses collègues du Conseil économique et social et avec les autres organes du système afin d'adopter une démarche plus globale des problèmes économiques, sociaux et politiques qui engendrent les conflits et la pauvreté. Il est important, aussi, que les efforts de l'Organisation des Nations Unies sur le terrain soient adéquatement intégrés. La nomination de M. Alain Doss en Sierra Leone en tant que Représentant spécial adjoint du Secrétaire général

et en tant que Coordonnateur résident est un excellent modèle d'intégration des efforts politiques de l'Organisation des Nations Unies à son action économique et sociale dans ce type de crise.

En conclusion, ma délégation se félicite de la détermination manifestée par le Secrétariat de régler les problèmes en Afrique de l'Ouest. La mission interinstitutions conduite dans la sous-région sous l'égide du Sous-Secrétaire général Fall ce printemps, a été l'une des plus ambitieuses lancées à ce jour par l'Organisation des Nations Unies. La recommandation visant à créer un bureau régional en Afrique de l'Ouest est une recommandation dont ma délégation et d'autres se félicitent. Nous attendons d'être saisis des détails supplémentaires concernant le bureau régional par le Secrétariat après le retour de la mission actuelle et nous verrons comment ce bureau s'insérera dans les structures existantes de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de la création de ce bureau, car elle signale un engagement encore plus poussé de la part de l'Organisation des Nations Unies à l'Afrique de l'Ouest et nous lui souhaitons nos meilleurs voeux de réussite.

Le Président : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de ses aimables paroles à mon égard.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : D'emblée, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Fall pour son introduction très détaillée sur l'Afrique de l'Ouest. Je souhaiterais aussi vous remercier, Monsieur, pour avoir organisé le débat public d'aujourd'hui.

La délégation chinoise a toujours estimé qu'il était très important d'analyser les situations et d'offrir des solutions aux problèmes en adoptant une perspective régionale. Les problèmes auxquels se heurte l'Afrique de l'Ouest sont très complexes. Cela concerne les aspects variés que revêtent le processus de paix en Sierra Leone, avec le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants; l'élargissement de l'autorité étatique; et la tenue d'élections générales. Cela concerne aussi la situation générale en Sierra Leone, la Guinée et le Libéria; la sécurité et la situation humanitaire dans la région; ainsi que le trafic illicite d'armes et de diamants. Trouver une solution globale à ces problèmes permettra d'aboutir non seulement à une paix et à une stabilité durables dans la région, mais servira aussi de modèle positif aux efforts actuellement entrepris par le

Conseil de sécurité afin de résoudre les conflits dans d'autres régions.

À l'heure actuelle, l'objectif premier demeure de formuler une stratégie globale pour l'Afrique de l'Ouest. La délégation chinoise apporte son soutien total à la proposition faite par le Secrétaire général en avril dernier, à savoir que les problèmes de l'Afrique de l'Ouest doivent être abordés sous des angles régional et global. La délégation chinoise se félicite aussi de l'annonce récente faite par le Secrétaire général de la création future d'un bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, qui sera dirigé par l'un de ses représentants spéciaux. Nous espérons que le bureau coordonnera efficacement les travaux des diverses instances et des divers organes du système des Nations Unies, ainsi que des autres organisations internationales.

À cet égard, nous apportons notre soutien au rôle actuel joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des pays de l'Union du fleuve Mano. Le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies doivent coopérer étroitement avec la CEDEAO et avec l'Union et leur fournir un appui nécessaire et ferme.

Nous avons toujours estimé qu'une solution finale aux problèmes de l'Afrique de l'Ouest relève des peuples de la région. Personne ne sait mieux que les pays africains et leurs peuples comment résoudre au mieux les conflits de l'Afrique de l'Ouest une fois pour toutes. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, tout en apportant un soutien et en faisant des efforts en ce sens, doivent respecter les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Ils doivent agir en reconnaissant les conditions propres à l'Afrique de l'Ouest et respecter pleinement les souhaits des pays et des peuples de la région.

Depuis le début de cette année, le Conseil de sécurité et le Secrétariat ont conduit un certain nombre d'actifs efforts afin de trouver une solution au problème de l'Afrique de l'Ouest et ont accompli quelques progrès. En même temps, il faut reconnaître que la situation d'ensemble dans les pays de l'Union du fleuve Mano reste instable. Le trafic illicite d'armes et de diamants persiste, alors que le processus de paix en Sierra Leone n'a pas foncièrement enregistré d'amélioration. Le conflit armé au Libéria devient plus intense. La situation humanitaire le long des régions

limitrophes des trois pays de l'Union du fleuve Mano demeure préoccupante, tandis que la situation en Guinée-Bissau et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest est aussi instable. Il nous reste encore un long chemin à parcourir en vue de trouver une solution aux problèmes qui se posent en Afrique de l'Ouest. Nous n'avons aucune raison de relâcher nos efforts; au contraire, nous devons rester vigilants et continuer d'oeuvrer afin de maintenir la dynamique de paix en Afrique de l'Ouest.

Il faut aussi noter que, comme d'autres régions africaines, l'Afrique de l'Ouest se heurte à des problèmes très réels, tels que la pauvreté, le sous-développement et des capacités de maintien de la paix inadéquates. Il est indispensable que la communauté internationale, tout en encourageant le règlement des conflits de la région, tienne compte de la question du développement. Elle doit, notamment, fournir une assistance au renforcement des capacités des pays intéressés. Nous exhortons la communauté internationale et les donateurs concernés de continuer à fournir une aide politique, économique et financière à la Sierra Leone et à d'autres pays de la région; à soutenir les efforts de l'Organisation de l'unité africaine, de la CEDEAO et d'autres organisations; et à aider les trois pays de l'Union du fleuve Mano à améliorer leurs relations.

Le Président : Je remercie le représentant de la Chine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier de votre initiative de tenir cette séance sur la situation en Afrique de l'Ouest. Je pense qu'il est également important que les pays non membres du Conseil de sécurité aient l'occasion, durant ce débat, d'écouter et aussi de parler. Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général Ibrahima Fall de son exposé exhaustif.

Au cours de l'année écoulée, les conflits en Afrique de l'Ouest ont été à plusieurs reprises à l'ordre du jour des travaux du Conseil. Nous avons discuté de questions concernant le Libéria et la Sierra Leone, la situation humanitaire en Guinée et la situation en Guinée-Bissau. Il nous semble clair que ces conflits sont interdépendants à la fois dans leurs causes et dans leurs effets.

Une solution et une paix durables en Afrique de l'Ouest ne peuvent être réalisées que par les peuples et

les pays de cette région eux-mêmes. L'Organisation des Nations Unies, les organismes humanitaires et la communauté des donateurs pourraient faire davantage pour faciliter des négociations et appuyer la consolidation de la paix. Mais ils ne peuvent instaurer la paix si les parties au conflit ne la souhaitent pas ou si celles-ci n'assument pas une plus grande responsabilité pour appliquer les accords existants et les résolutions du Conseil de sécurité.

La voie menant du conflit au développement doit donc être tracée par les pays de la région. S'il n'y a pas d'adhésion ferme à la paix et au développement dans la région et si la bonne gouvernance et les règles démocratiques continuent d'être l'exception et non la règle, la communauté internationale restera limitée dans son soutien. Une assistance humanitaire à court terme en faveur des victimes innocentes de la guerre continuera, mais la confiance requise pour investir dans la reconstruction et le développement à long terme continuera de faire défaut.

Une direction politique plus ferme et plus responsable est indispensable pour libérer l'Afrique de l'Ouest du borbier de la guerre. Nous rendons hommage au Président Konaré du Mali pour son initiative relative au moratoire sur les armes légères pour son rôle moteur au sein de la CEDEAO et pour avoir soumis à l'attention du Conseil de sécurité l'ensemble de la situation en Afrique de l'Ouest.

Il y a eu récemment des faits positifs. Nous sommes heureux de noter que le dialogue politique entre les pays du fleuve Mano se poursuit. La proposition de réunir au sommet les trois chefs d'État peut être un important pas en avant. Nous nous félicitons de la mise en place, au Sénégal, d'un Bureau régional du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest. Nous encourageons les acteurs régionaux tels que la CEDEAO, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Union du fleuve Mano à s'engager dans une coopération constructive avec le nouveau Bureau.

Les progrès déjà réalisés en Afrique de l'Ouest doivent être renforcés. Il est important que cette région continue de recevoir l'attention et des ressources de la communauté internationale.

La Norvège contribue à l'action pour la paix en Afrique de l'Ouest, par le biais notamment du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest, du programme de désarmement, de démobilisation et de

réinsertion (DDR) en Sierra Leone et de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). La Norvège appuie également l'action concernant le moratoire de la CEDEAO sur les armes légères en Afrique de l'Ouest et envisage d'étendre notre programme « Formation pour la paix », à l'Afrique de l'Ouest.

S'agissant de la Sierra Leone, la Norvège tient à féliciter l'Organisation des Nations Unies et la MINUSIL pour la poursuite de leur contribution à une solution pacifique. Le DDR est la clef d'une paix durable. Les récents progrès, notamment la démobilisation des anciens combattants et le déploiement de la MINUSIL dans des zones précédemment contrôlées par les rebelles, sont des signes encourageants. Le programme de DDR reste toutefois très insuffisamment financé. Si les combattants démobilisés ne se voient pas offrir des possibilités économiques, ils pourraient s'adonner à des activités susceptibles de saper le processus de paix. Pour la stabilité à long terme de la région, il est vital que des activités génératrices de revenus soient créées. Il faudrait permettre aux anciens combattants de participer à la relance de l'économie du pays. La Norvège a versé 1,5 million de dollars au fonds de la DDR. Nous encourageons les autres Membres à accroître leur contribution financière.

Les guerres civiles interminables en Afrique de l'Ouest ont engendré l'une des plus graves situations de déplacements forcés de population dans le monde. Les acteurs humanitaires, en général, et les organismes des Nations Unies, en particulier, réalisent une tâche importante en Afrique de l'Ouest pour améliorer la situation, mais là encore, l'insuffisance des fonds est un problème majeur. Nous espérons et estimons que la mise en place imminente du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, complétant les structures régionales existantes, contribuera à régler ce grave problème.

Avec la situation actuelle qui s'améliore en Sierra Leone, les donateurs devraient encourager cette évolution en contribuant à l'appel global pour l'année 2002, qui vient d'être lancé. La Norvège a récemment fourni 2,2 millions de dollars supplémentaires à l'Afrique de l'Ouest, à travers surtout le système des Nations Unies.

La situation sécuritaire dans la région est une source de préoccupation. Nous demandons aux

gouvernements de la région, en association avec les structures régionales chargées de la coopération, de créer un meilleur climat de sécurité et de stabilité.

Le Président : Je remercie le représentant de la Norvège des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En dépit de la réduction sensible de la tension qui a été récemment observée dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, la situation sur place est loin d'être idéale et demeure une source de préoccupation pour mon pays.

Cela est surtout dû à la situation des réfugiés et des personnes déplacées. Nous pensons qu'il est urgent d'assurer un accès sûr du personnel humanitaire à cette catégorie de la population civile et de continuer d'oeuvrer à la création de conditions permettant leur retour dans des zones sûres dans leur propre pays. Nous appuyons le travail que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a réalisé à cet égard.

Dans le même temps, nous pensons qu'une solution à long terme aux problèmes humanitaires de l'Afrique de l'Ouest dépend de l'instauration de la paix dans toute cette région. Nous soutenons les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) visant à surmonter les divergences qui existent dans la sous-région par l'instauration de relations de bon voisinage, le non-recours à la force et l'élaboration de mesures politiques communes pour mettre fin aux actions des groupes rebelles armés. Nous demandons que ces efforts soient appuyés par l'autorité et la capacité du système des Nations Unies. Nous nous félicitons de la mise en place du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, qui jouera un rôle important dans la coordination des efforts de la communauté internationale visant à régler les problèmes de la sous-région.

Un aspect clef des efforts de stabilisation de la situation en Afrique de l'Ouest demeure le règlement du conflit en Sierra Leone. De façon générale, nous sommes satisfaits de la façon dont le processus de paix évolue. Nous pensons que la condition de progrès supplémentaires dans ce domaine reste l'Accord de cessez-le-feu d'Abuja entre le Gouvernement de la Sierra Leone et le Revolutionary United Front (RUF). Dans la mesure où les deux parties respectent cet accord, ce dernier peut aider à réinsérer le processus de règlement dans le cadre de l'Accord de Lomé qui nous semble disposer encore d'un potentiel considérable.

Nous nous réjouissons du fait que les préparatifs aux élections en Sierra Leone sont en cours. Nous sommes convaincus que pour établir une base solide pour la paix dans ce pays, les élections doivent être démocratiques et ouvertes à toutes les forces politiques du pays, y compris le RUF, dans la mesure où ses membres sont désarmés et transforment leur organisation en parti politique.

Avec tous les États intéressés, et par le biais du rôle de coordination de l'ONU, nous sommes prêts à continuer de travailler pour mener à son terme l'opération de l'ONU dans ce pays et y rétablir la paix et le calme.

Nous nous félicitons des mesures positives prises en vue de normaliser la situation aux frontières de la Guinée avec le Libéria et la Sierra Leone. Nous constatons que les membres de la CEDEAO ont réussi à faire passer le règlement d'une situation de conflit difficile dans la sphère des efforts diplomatiques et des négociations de paix. Les dirigeants de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone ont fait preuve d'une grande sagesse politique et se sont montrés prêts à régler les différends existants par le dialogue et à renoncer à la force militaire.

Nous estimons que les derniers événements dans ce point chaud pourraient devenir un exemple utile de la façon dont les États du continent peuvent régler leurs différends par des moyens politiques, en utilisant la capacité de maintien de la paix et l'autorité des organisations sous-régionales africaines.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous offrir, Monsieur le Président, et par votre entremise à tous les membres du Conseil, nos chaleureuses félicitations à l'occasion de l'Aïd al-Fitr.

Nous remercions M. Ibrahim Fall de son rapport détaillé. Le Conseil doit répondre à son appel en vue d'un engagement continu. C'est la seule façon de prévenir le glissement vers l'insécurité et l'instabilité.

Les conflits en Afrique de l'Ouest sont intrinsèquement liés. Ils s'alimentent les uns les autres. En toute logique, leur règlement exige donc une stratégie intégrée et globale. Le Bangladesh est convaincu qu'une approche régionale, telle que celle qui est recommandée dans le rapport, serait tout à fait appropriée. De même, la solution recherchée doit être une solution politique. Il n'y a pas d'autre option viable.

Les derniers événements en Afrique de l'Ouest, malgré une grande instabilité, vont dans la bonne direction. La situation en Sierra Leone, en dépit de nombreux défis, semble prometteuse. Nous espérons que le fait d'achever avec succès le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) d'ici la fin du mois et la réussite du processus politique précédant les élections nationales qui auront lieu en mai 2002 rendront la paix irréversible dans cette région. Le Bangladesh est profondément attaché à cet objectif.

Les sanctions ont permis d'obtenir des résultats positifs. Le rapport du Comité des sanctions doit être pleinement mis en oeuvre. Trois pays régionaux, qui sont membres de l'Union du fleuve Mano, ont entrepris un processus de dialogue qui pourrait mener vers la stabilité régionale. Nous encourageons les Gouvernements de la Sierra Leone, de la Guinée et du Libéria à poursuivre assidûment ce dialogue. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt le sommet de l'Union du fleuve Mano qui doit avoir lieu au début de l'année prochaine.

Le rôle joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour promouvoir la paix dans la région a été et demeure essentiel pour maintenir cette tendance positive. La CEDEAO, présidée de façon si compétente par le Président Alpha Oumar Konaré du Mali, demeure en première ligne des efforts internationaux. Nous saluons son dynamisme. La CEDEAO doit recevoir une aide adéquate de l'ONU et de la communauté internationale. L'ONU doit réagir de façon positive à la demande d'aide présentée par cet organisme. Nous attendons avec grand intérêt la réunion de la CEDEAO qui aura lieu prochainement et qui devrait permettre d'orienter les travaux futurs du Conseil de sécurité.

Nous sommes encouragés par le fait que l'ONU a maintenu une démarche régionale dans les efforts qu'elle déploie pour promouvoir la paix. Le rapport Fall indique clairement qu'il n'y a pas d'alternative. Depuis lors, le Secrétaire général a créé le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une initiative louable. Les objectifs du Bureau, qui sont énoncés dans le rapport, lui permettront d'apporter une contribution précieuse à la paix durable en Afrique de l'Ouest. Ils pourront aussi lui permettre d'éviter d'être perçu comme un autre niveau supplémentaire de bureaucratie.

Nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait mis l'accent sur les droits de l'homme. La bonne gestion des affaires publiques demeure un défi important, tout comme la pauvreté, l'éducation et la situation des femmes. Tous ces problèmes exigeront une réaction à l'échelle de tout le système des Nations Unies et de la part de tous les donateurs.

Le Bureau de l'Afrique de l'Ouest doit être en mesure de fonctionner le plus rapidement possible. La coordination sera cruciale pour le succès de ses travaux. Les trois entités qui devront travailler de concert sont la CEDEAO, l'Union du fleuve Mano et le Bureau des Nations Unies. Le Bureau devra devenir le centre névralgique de nos efforts collectifs. Il peut et en fait il doit se pencher sur les problèmes connexes de l'instabilité et de l'insécurité. Il peut et il doit raviver l'espoir de l'Afrique de l'Ouest.

M. Koonjul (Maurice) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce matin cette importante séance publique sur l'Afrique de l'Ouest. Permettez-moi également de remercier M. Ibrahima Fall, Sous-Secrétaire général de son exposé complet et utile sur la situation en Afrique de l'Ouest.

La situation instable et précaire en Afrique de l'Ouest, qui résulte de conflits prolongés dans la région, demeure très préoccupante pour ma délégation. Les conséquences de ces conflits, qui sont de nature strictement politique, ont eu des effets très négatifs sur la vie économique et sociale de toute la population de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu des liens qui existent entre ces conflits et leurs effets de débordement, il est devenu indispensable de régler ce problème au niveau régional.

La mission interinstitutions qui s'est rendue en Afrique de l'Ouest en mars dernier a recommandé dans son rapport une stratégie régionale pour régler les problèmes et pour trouver des moyens de mobiliser l'assistance internationale en faveur du développement économique et social de la sous-région. Le rapport a confirmé, sans qu'aucun doute ne soit possible, que les conflits en Afrique de l'Ouest devaient être traités de façon intégrée. La priorité doit maintenant être d'élaborer les stratégies nécessaires pour mettre en oeuvre ces recommandations dans un délai précis.

En examinant les problèmes auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée, la mission interinstitutions a déterminé que la mauvaise gestion des affaires

publiques constituait l'une des principales causes de ces problèmes. Le rapport a fait ressortir la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle; de promouvoir des processus politiques inclusifs et une participation populaire; de décentraliser le système judiciaire; ainsi que de renforcer la primauté du droit et le respect des droits de l'homme. Il importe que des efforts soient entrepris pour améliorer les pratiques en matière de gestion des affaires publiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Nous pensons que l'aide et l'appui de la communauté internationale sont essentiels pour atteindre cet objectif.

Il est tout aussi important, de l'avis de ma délégation, que la communauté internationale investisse dans le renforcement des capacités. En raison de conflits prolongés, nombre des pays en question ne disposent pas des ressources humaines compétentes et des politiques nécessaires pour relever les défis auxquels ils sont confrontés aux niveaux national et international. L'incapacité des gouvernements de créer des emplois et des possibilités pour les jeunes en raison des conditions économiques difficiles et de la pauvreté absolue a été l'un des principaux facteurs qui ont contribué à l'instabilité dans beaucoup de ces pays. Il est donc impératif que la communauté internationale aide ces pays à restructurer leur économie et à créer des emplois rémunérateurs.

La stagnation de l'économie et du développement dans plusieurs pays découle directement des conflits civils. Les guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria ont entraîné la destruction d'une grande partie de leurs infrastructures économiques, physiques et sociales. Ce problème est aggravé par le déplacement de plusieurs milliers de civils qui ont dû trouver refuge dans le pays voisin de la Guinée, ce qui a causé une détérioration encore plus grande de la situation économique déjà fragile dans ce pays. L'une des caractéristiques particulières d'un conflit, où qu'il éclate, c'est de déclencher une spirale d'instabilité qui touche la région tout entière. L'Afrique de l'Ouest ne fait pas exception à cette règle.

Nous saluons la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le rôle qu'elle joue afin de régler les conflits en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons des efforts que la CEDEAO déploie en vue de mettre en place des centres d'alerte rapide, et nous demandons instamment à la communauté internationale d'offrir l'assistance nécessaire pour que ces centres deviennent pleinement

opérationnels. Nous espérons que le système d'alerte rapide sera dissuasif et permettra à la CEDEAO ainsi qu'à la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les conflits avant qu'ils ne prennent de vastes proportions.

La CEDEAO doit également être appuyée dans l'application de son moratoire sur les armes légères. La prolifération des armes légères, malgré les embargos imposés à certains pays de la région, a contribué à alimenter les conflits menés par des milices armées dans l'ensemble de la sous-région. Il faut mettre à la disposition de la CEDEAO une assistance technique et financière afin de renforcer sa capacité de surveiller et d'endiguer les mouvements d'armes, en particulier vers les acteurs non étatiques.

Nous saluons aussi le travail important que la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) accomplit dans ce pays. Toutefois, pour que la sous-région de l'Afrique de l'Ouest connaisse de nouveau une paix durable, il faut que le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion soit mené à bien le plus rapidement possible. La réinsertion des ex-combattants dans la société civile doit être une priorité dans tout plan de paix. Un financement suffisant et soutenu devrait être offert pour les programmes de formation professionnelle, de création d'emplois, d'orientation, de réhabilitation et de réinstallation destinés à tous les ex-combattants de la sous-région, sans quoi le danger d'une récurrence des rebelles ne saurait être exclu. C'est pourquoi ma délégation est vivement préoccupée par le fait que le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour la Sierra Leone connaît un financement fortement inadéquat. Nous demandons à la communauté des donateurs de continuer à aider ce programme qui représente une initiative essentielle au rétablissement de la paix et de la stabilité.

Nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général de créer un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar dont l'objectif serait de permettre à l'ONU de mieux suivre la situation, d'améliorer l'élaboration des politiques et de resserrer la collaboration et la coordination avec la CEDEAO dans les domaines de la prévention et du règlement des conflits et de la consolidation de la paix. C'est un pas dans la bonne direction – un pas propice à une approche sous-régionale intégrée à la question de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Nous encourageons le Bureau des Nations Unies à coopérer

avec la CEDEAO afin de jouer un rôle actif dans le domaine de la diplomatie préventive.

La situation humanitaire résultant des conflits en Afrique de l'Ouest reste très préoccupante. Alors que le calme revient en Sierra Leone, des efforts doivent être entrepris pour encourager et faciliter le retour des réfugiés dans ce pays. Il faut également offrir une assistance suffisante à la Sierra Leone et à la Guinée pour y permettre la réinsertion et la réinstallation efficaces des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Nous saluons les efforts déployés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial et les autres organisations humanitaires pour fournir une assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Nous voudrions engager les organisations humanitaires à améliorer leur coordination afin que l'aide humanitaire dont les réfugiés auront besoin pendant un certain temps ne soit pas interrompue.

La réunion d'aujourd'hui est des plus opportunes car elle permet au Conseil de réfléchir aux questions touchant la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Dans quelques semaines, les chefs d'État de l'Union du fleuve Mano tiendront une réunion au sommet pour examiner la situation de la sous-région. Nous nous félicitons de cette initiative qui devrait viser au renforcement de la confiance entre les dirigeants de la région. Nous estimons que le Conseil doit envoyer un vigoureux message d'encouragement à ces dirigeants et exprimer son plein appui aux efforts qu'ils déploient en vue de trouver une solution durable aux problèmes de l'Afrique de l'Ouest.

Nous saluons également le travail mené par la société civile dans la région, en particulier le réseau pour la paix des femmes de l'Union du fleuve Mano qui a grandement contribué à réduire les tensions et à renforcer la confiance.

Enfin, je voudrais exprimer la profonde préoccupation de ma délégation face au retard pris dans la création du tribunal spécial pour la Sierra Leone. En dépit des divers appels lancés par le Secrétaire général, ce projet continue de se heurter à de graves difficultés financières. La leçon que le Conseil devrait en tirer, c'est que, pour ce genre de projet qui est bien trop important pour le processus de consolidation de la paix et pour le respect des droits fondamentaux des

personnes, il ne faut pas compter sur des fonds d'affectation spéciale. Nous demandons à la communauté des donateurs d'assurer l'appui nécessaire au tribunal spécial afin que celui-ci puisse commencer et achever ses travaux aussi rapidement que possible, surtout que le pays est engagé dans un processus électoral dont on espère qu'il mènera à un gouvernement représentatif et stable dans le pays.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir convoqué ce débat ouvert sur la situation en Afrique de l'Ouest. Au cours des deux dernières années, votre pays, le Mali, a veillé à ce que le Conseil examine la situation de l'Afrique de l'Ouest dans un contexte régional. Nous avons maintenant la possibilité, des semaines avant la réunion de l'Union du fleuve Mano, d'évaluer exactement les progrès tangibles qui ont été réalisés pour atténuer les souffrances des populations de la sous-région, et de déterminer comment promouvoir la paix et le développement.

Nous devons rappeler que, sous la direction du Président Konaré, le sommet du Conseil de sécurité tenu en septembre de l'année dernière, s'est engagé, dans la troisième partie de la résolution 1318 (2000), à promouvoir une paix et un développement durables en Afrique et a exhorté le système des Nations Unies à élaborer des

« stratégies globales et intégrées permettant de s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment dans leurs dimensions économiques et sociales ».

C'est dans ce contexte que la Jamaïque se félicite du rapport sur le suivi de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest dirigée par le Sous-Secrétaire général, M. Ibrahima Fall, que nous remercions vivement pour l'exposé complet qu'il nous a fait ce matin. Son rapport vient compléter l'ensemble des recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion de la paix et du développement durables en Afrique.

L'exposé d'aujourd'hui souligne de nouveau le besoin d'une stratégie intégrée et globale qui fasse intervenir les gouvernements et les populations des États concernés, les organisations du système des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales afin de prévenir l'émergence de nouveaux

conflits, de rétablir la paix et la sécurité et de promouvoir le développement économique et social.

La mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue en Sierra Leone et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest en octobre de l'année dernière a conclu qu'aucun progrès durable ne pouvait être réalisé en Sierra Leone sans une action globale pour remédier à l'instabilité qui règne actuellement dans la sous-région d l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans les pays membres de l'Union du fleuve Mano.

Cette mission a également conclu que la communauté internationale dans son ensemble devait être préparée à offrir son appui sans délai, tant par une assistance matérielle aux initiatives régionales en matière de sécurité qu'en exerçant des pressions sur ceux qui, pour leurs gains personnels, fomentent l'instabilité.

Le Sous-Secrétaire général, M. Fall, a énoncé les défis qu'il fallait relever pour établir une paix et un développement durables en Afrique de l'Ouest. Il s'agit notamment du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des ex-combattants; de l'arrêt des flux d'armes illégales; de la question des enfants et des conflits armés; de la paix, de la justice et de la réconciliation nationale; de la situation humanitaire; des droits de l'homme; et de l'appui à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Union du fleuve Mano.

Nous convenons avec le Sous-Secrétaire général, M. Fall, que toute action du Conseil de sécurité doit s'inscrire dans le cadre de l'initiative plus large élaborée par les dirigeants africains et approuvée par l'Organisation de l'unité africaine en juillet 2001. Nous notons également que le Groupe de travail à composition non limitée créé par l'Assemblée générale pour examiner les causes des conflits et pour promouvoir une paix et un développement durables en Afrique, a recommandé notamment que les consultations entre les Présidents de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social s'attachent en priorité à assurer une plus grande coopération sur les questions de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, en particulier en Afrique. Ma délégation pense que ceci viendra compléter l'approche novatrice adoptée par le Secrétaire général par le biais de la mission interinstitutions dirigée par le Sous-Secrétaire général, M. Ibrahima Fall.

Le Groupe de travail à composition non limitée a également demandé que l'on donne un nouvel élan à une action concertée sur l'éducation des enfants, surtout les filles, et que l'on s'attaque à la question des enfants soldats et de la réinsertion des enfants soldats démobilisés dans des établissements éducatifs, techniques et professionnels et dans des activités génératrices de revenus. Le Groupe a demandé un appui accru aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Ma délégation appuie pleinement la proposition du Groupe de travail tendant à ce que ces programmes soient financés à l'aide du budget ordinaire des opérations de maintien de la paix en tant que solution permanente et efficace au manque de ressources.

Le groupe a également demandé à la communauté internationale de fournir une aide aux bureaux des Nations Unies en Afrique; d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités afin d'intégrer les activités de consolidation de la paix dans leurs processus budgétaires et de planification; d'appuyer les efforts de la société civile, y compris les groupes de femmes, pour oeuvrer en faveur de la paix; de rechercher des mécanismes plus efficaces afin de traiter de la question du trafic illicite des ressources naturelles et des armes; et d'appuyer les efforts visant à fournir une assistance lors du relèvement après un conflit, y compris la remise en état des infrastructures, le rétablissement des services sociaux, la promotion de la bonne gouvernance, l'appui à une justice indépendante et à une force de police professionnelle, le renforcement des capacités relatives aux institutions et aux ressources humaines, la création de services publics et la promotion de la bonne gouvernance au niveau international et de la transparence dans les systèmes financier, monétaire et commercial.

C'est dans ce contexte que ma délégation se félicite du fait que les Nations Unies ont commencé à mettre en oeuvre les recommandations du rapport interinstitutions. La plus importante propose de créer le bureau d'un représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, ce que la Jamaïque appuie. La création de ce bureau enverra sans aucun doute un signal positif et indiquera que l'Organisation des Nations Unies souhaite vraiment renforcer ses moyens et sa présence dans cette sous-région. Le remplacement des liens entre les activités de l'ONU et des autres partenaires de cette sous-région augureront bien de l'avenir de la région en encourageant une approche

sous-régionale intégrée et en facilitant la coordination et l'échange d'informations.

On tirera également un grand profit de la mise en place d'un mécanisme en bonne et due forme de consultation entre les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les pays de l'Union du fleuve Mano et d'autres partenaires régionaux et sous-régionaux et l'ONU afin de définir et d'harmoniser les activités nationales et sous-régionales et d'élaborer des stratégies de cohésion dans la région. À cet égard, nous nous félicitons du communiqué qui a été diffusé après la réunion du 16 novembre tenue ici aux Nations Unies avec le Secrétaire général.

Ma délégation a également noté l'amélioration de la situation en Sierra Leone. Nous relevons que des progrès tangibles ont été réalisés en ce qui concerne le déploiement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone dans l'ensemble du pays, le processus de désarmement et de démobilisation, la libération des enfants soldats, l'entraînement et le déploiement de l'armée sierra-léonaise et la transformation du Revolutionary United Front en un parti politique. Bien que la paix durable ne soit pas encore une réalité, nous devons profiter de cet élan pour la paix; nous croyons que nous atteindrons l'objectif que nous nous sommes fixé. Alors que la Sierra Leone se trouve dans une phase de consolidation de la paix et qu'elle est en train de se préparer pour les élections de 2002, le Conseil de sécurité doit mettre en place une stratégie de sortie efficace, ce qui implique un désengagement mesuré et progressif du pays afin de prévenir une recrudescence du conflit.

L'engagement prolongé et l'aide de la communauté internationale au-delà de la tenue des élections sont par conséquent fondamentaux et, comme d'autres situations d'après conflit l'ont montré, les élections ne doivent pas être considérées comme une fin en soi, mais comme un pas en direction du rétablissement d'une paix durable.

Nous notons également qu'il y a eu des améliorations concernant les relations entre les pays de l'Union du fleuve Mano et nous nous félicitons du dialogue continu entre les dirigeants de ces pays. C'est là un signe encourageant. Tous les efforts doivent être faits à ce stade pour s'assurer que les gains obtenus jusqu'à présent ne seront pas reperdus.

La société civile doit être félicitée pour le rôle qu'elle a joué en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans le bassin du fleuve Mano. Le Réseau pour la paix des femmes de l'Union du fleuve Mano a joué un rôle déterminant et constructif dans ce processus de paix, surtout en facilitant le dialogue entre les dirigeants et en responsabilisant les groupes communautaires locaux afin de lancer des activités de maintien et d'établissement de la paix. Nous nous félicitons de ces efforts et accueillons avec bienveillance les plans mis en place par les différentes institutions des Nations Unies afin d'aider ces groupes, car ils soutiennent la cause de la paix.

La situation au Libéria, toutefois, reste gravement préoccupante. La détérioration de la crise humanitaire pourrait avoir un impact négatif sur le processus de paix en Sierra Leone et dans la région en général. Cette année, la Jamaïque a indiqué à plusieurs reprises qu'il était nécessaire que la communauté internationale reste impliquée au Libéria au moyen d'une aide humanitaire accrue à ce pays. Nous exhortons les donateurs internationaux à augmenter leur contribution à l'appel global pour l'Afrique de l'Ouest afin de faire face à la terrible crise humanitaire dans les pays concernés.

La crise humanitaire continue dans les zones frontalières de la Sierra Leone, de la Guinée et du Libéria, qui touche des milliers de personnes déplacées et de réfugiés, doit aussi être réglée. Ce flux de réfugiés à travers les frontières de ces trois pays a alimenté une des pires catastrophes humanitaires. La Jamaïque a soutenu par principe qu'il est nécessaire de mettre en place une force le long des frontières entre la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, mais nous regrettons que cette force soit encore loin d'être une réalité en raison de l'absence des fonds nécessaires pour que la CEDEAO se lance dans cette aventure.

Concernant la Guinée-Bissau, ma délégation note avec regret que ce qui était apparu comme un succès de l'ONU en matière de maintien de la paix efficace est maintenant à deux doigts de l'écroulement et du désespoir. Nous avons relevé les problèmes concernant la bonne gestion des affaires publiques et le manque de structures administratives pour soutenir la croissance économique et le développement, entre autres choses. Si l'on n'accorde pas l'attention voulue à ces facteurs sous-jacents, la violence pourrait reprendre en Guinée-Bissau. Nous appuyons les efforts déployés par le bureau d'appui pour la consolidation de la paix de

l'ONU en Guinée-Bissau, et nous pensons qu'il faut mettre en place d'autres structures d'appui à la consolidation de la paix après les conflits, qui créeront les conditions pour la reconstruction et le développement.

En ce qui concerne les mesures futures qui pourraient être prises par le Conseil de sécurité et par l'ONU pour renforcer une démarche régionale, je voudrais souligner certains des points qui ont été mis en lumière par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits en Afrique.

Premièrement, le système des Nations Unies et les autres partenaires pourraient aider les pays africains à chercher les moyens par lesquels l'intégration régionale et sous-régionale pourrait servir à appuyer une discipline budgétaire et des politiques économiques saines et à faciliter l'établissement de solides liens de confiance et liens institutionnels entre États limitrophes.

Deuxièmement, il est nécessaire de renforcer les capacités pour arriver à une approche sous-régionale intégrée de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. À ce sujet, il est important que nos stratégies de prévention des conflits aient pour objectif de renforcer la capacité de la CEDEAO en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits et pour assurer la sécurité. Il est nécessaire et important également de développer la capacité d'alerte rapide de la CEDEAO.

Au cours des deux dernières années, nous avons eu le plaisir de constater que les questions concernant l'Afrique inscrites à l'ordre du jour du Conseil ont été fréquemment discutées. Mais, d'autre part, nous pensons que des progrès plus tangibles doivent être réalisés en matière de prévention des conflits, de résolution des conflits et d'efforts de consolidation de la paix après les conflits si l'on souhaite en arriver à une croissance économique prolongée et un développement durable, dans le cadre d'une paix durable.

Le Président : Je remercie la représentante de la Jamaïque des paroles aimables qu'elle m'a adressées.

M. Jerandi (Tunisie) : Je voudrais tout d'abord vous adresser à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres de votre délégation et à M. Ibrahima Fall, tous les vœux de ma délégation à l'occasion de l'Aïd al-Fitr. Je voudrais également

saluer votre initiative d'avoir organisé ce débat public au sujet de la situation en Afrique de l'Ouest. Mes remerciements vont également à M. Ibrahima Fall pour le rapport exhaustif qu'il vient de nous présenter ce matin.

Notre débat est d'autant plus utile qu'il se tient à deux jours de la tenue du sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Dakar. Je tiens à cet égard à vous faire part, au nom de mon gouvernement, de toute notre appréciation du rôle joué par votre pays frère, et à rendre hommage au Président Konaré, qui a assuré avec brio les lourdes responsabilités durant son mandat à la présidence de cette organisation, dont le rendement efficace ne peut être que source de fierté pour tous les Africains.

Le Conseil de sécurité doit saisir cette occasion pour adresser à la CEDEAO un message reconnaissant les efforts soutenus qu'elle ne cesse de mener en vue de restaurer la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest, en particulier dans la région de l'Union du fleuve Mano, et pour affirmer l'engagement du Conseil à maintenir et à consolider son partenariat avec cette organisation, dont l'apport a été crucial dans la gestion des questions pertinentes inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Lors du débat public tenu le 14 mai 2001, les membres du Conseil ont été unanimes pour appuyer la recommandation de la mission interinstitutions d'élaborer une approche globale pour répondre durablement aux besoins et aux problèmes prioritaires de l'Afrique de l'Ouest. Cette attitude, dont nous nous sommes réjouis, nous a poussés à l'optimisme. Elle laissait présager renforcement de l'élan qui s'est fait jour au sein du Conseil de sécurité en faveur de l'octroi de la priorité requise aux conflits en Afrique, priorité consacrée d'ailleurs dans la déclaration issue du Sommet du Conseil de sécurité tenu en septembre de l'année dernière.

Presque huit mois se sont écoulés depuis le dernier rapport de la mission interinstitutions. Il serait donc intéressant de voir dans quelle mesure le Conseil de sécurité et les autres acteurs concernés ont traduit en actions concrètes l'approche régionale globale recommandée par la mission, et favorablement accueillie d'ailleurs par tous les intéressés.

Cette séance ne nous permettra pas de dresser dans le détail un tel bilan, vu le nombre important des

recommandations de la mission et la variété des domaines qu'elles couvrent. Aussi, je me limiterai à faire les observations suivantes.

Des progrès importants ont été réalisés en Sierra Leone; le processus de paix a fait un long chemin depuis les événements du printemps 2000; le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion est jusque-là un succès; l'autorité de l'État s'étend chaque jour davantage sur le territoire du pays; le Revolutionary United Front fait preuve jusqu'ici de la coopération nécessaire; et tout semble indiquer que les élections présidentielles et législatives se tiendront aux dates prévues. Sur le plan sous-régional, des faits nouveaux encourageants ont été enregistrés et le dialogue entre les dirigeants des pays de l'Union du fleuve Mano a été renoué. Des décisions importantes ont été prises conjointement par les trois pays pour régler la situation à leurs frontières.

Ces progrès sont à mettre à l'actif de tous les acteurs concernés, en particulier du Conseil de sécurité. Toutefois, l'approche suivie par le Conseil n'a toujours pas la dimension régionale globale requise. Le problème des réfugiés en Guinée demeure presque entier, malgré les efforts louables du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Au niveau sous-régional, le problème des personnes déplacées et des réfugiés s'aggrave chaque jour davantage à cause des affrontements armés dans le nord du Libéria, pays où la reprise de la guerre civile demeure un risque très sérieux. Face à cette situation complexe, le Conseil de sécurité continue à répondre par le silence. Son action relativement au Libéria demeure strictement limitée aux sanctions, ignorant totalement la grave situation sévissant dans le pays.

Cette approche fragmentée et sectorielle risque de conduire à terme à un ébranlement des acquis réalisés en Sierra Leone. Nous l'avons dit dans le passé et nous le répétons aujourd'hui : les problèmes des pays de l'Union du fleuve Mano et de l'Afrique de l'Ouest en général sont interdépendants. L'avenir de ces pays ne peut être que commun, et leur stabilité ne peut être instaurée de manière durable qu'une fois leurs problèmes sécuritaires, politiques, sociaux et économiques abordés de manière globale, qui dépasse les symptômes pour s'attaquer aux causes profondes des crises existantes.

La CEDEAO est toujours un interlocuteur essentiel du Conseil. Nous nous en réjouissons, et nous

encourageons ce type d'interaction qui traduit en actions tangibles les dispositions du Chapitre VIII de la Charte. La CEDEAO, sous la conduite éclairée du Mali et de son Président, M. Alpha Oumar Konaré, s'est avérée un partenaire de valeur et a été d'un apport précieux au Conseil de sécurité. Nous estimons, cependant, que la coopération avec cette organisation devrait se renforcer davantage. Ses vues devraient être sollicitées systématiquement. Mais plus important encore, ses capacités institutionnelles, logistiques, matérielles et financières doivent être renforcées afin qu'elle puisse s'acquitter de ses importantes responsabilités avec l'efficacité requise. Nous nous félicitons, à cet égard, de la décision du Secrétaire général d'établir un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, comme l'a recommandé la mission interinstitutions.

Toutefois, cette initiative ne sera pas suffisante à elle seule. L'ONU et tous les acteurs concernés devraient se pencher sérieusement sur les autres recommandations de la mission interinstitutions relatives au renforcement des capacités de la CEDEAO. Il est clair que l'ONU sera amenée un jour à mettre fin à ses activités dans la sous-région. Il faudrait donc réfléchir à une stratégie de sortie prévoyant un rôle de chef de file à une CEDEAO renforcée, susceptible de supplanter avec efficacité l'ONU.

La mission interinstitutions a recommandé que son rapport soit communiqué à la CEDEAO, à l'Organisation de l'unité africaine, à la Banque mondiale, à l'Union européenne et aux principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour faciliter avec ces acteurs le débat sur la mise en oeuvre de l'approche globale préconisée par la mission. Nous sommes confiants que le Secrétariat a donné suite positive à cette recommandation. Toutefois, force est de constater que la coordination des efforts de ces différents intervenants fait toujours défaut, ce qui réduit en efficacité leurs contributions individuellement consenties pour répondre à la situation en Afrique de l'Ouest. Nous attendons donc qu'un véritable débat se tienne entre ces acteurs. Le Conseil de sécurité pourrait jouer un rôle à cet égard en sensibilisant les intervenants concernés sur la nécessité de coordonner leurs efforts dans le cadre d'une stratégie concertée, cohérente et unifiée.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre initiative d'avoir présenté un projet de déclaration présidentielle. Ma délégation est disposée à

travailler avec la vôtre pour la finalisation de cette déclaration.

Le Président : Je remercie le représentant de la Tunisie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à remercier votre présidence d'avoir pris l'initiative de convoquer ce débat ouvert sur les questions de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. En ce qui nous concerne, c'est une région du monde que vous avez représentée avec beaucoup de dignité pendant votre mandat au Conseil de sécurité et grâce à vous, nous nous sentons aujourd'hui beaucoup plus proches de votre région, de votre pays et des peuples de l'Afrique de l'Ouest.

Nous nous félicitons également de ce que vous ayez décidé de faire porter l'attention sur le rapport présenté par la mission interinstitutions des Nations Unies, qui s'est rendue dans 11 pays de la région en début d'année sous la direction du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Ibrahima Fall.

Notre délégation a toujours estimé que le Conseil n'avait pas été assez attentif aux recommandations contenues dans le rapport. Cette question n'a donné lieu qu'à des consultations au cours desquelles on n'a pas réfléchi à la portée ni au sens même du concept d'approche régionale aux conflits. Par conséquent, au cours de notre présidence au mois d'août, nous avons essayé de faire en sorte que l'on commence à débattre en profondeur de ce concept et le résumé de ce débat a été distribué en tant que document officiel, sous la cote S/2001/1174. On a dans l'ensemble accepté l'idée que l'approche régionale devait compléter les approches nationales dans la gestion des conflits et que la situation de l'Afrique de l'Ouest se prêtait particulièrement bien à ce genre d'approche.

Je pense donc que la réunion d'aujourd'hui est particulièrement utile et nous souhaiterions remercier particulièrement M. Fall pour son introduction précieuse et utile. Il nous a parlé des progrès qui ont été réalisés ainsi que des perspectives de la région et nous sommes maintenant convaincus plus que jamais que l'approche régionale aux conflits de l'Afrique de l'Ouest est l'approche qui s'impose.

C'est aussi pour ces raisons que nous souscrivons à la décision du Secrétaire général, prise le 26 novembre, de créer un bureau régional des Nations

Unies pour l'Afrique de l'Ouest dont le rôle serait de coordonner les efforts de l'Organisation en consultation avec les organisations régionales, notamment celles qui s'occupent de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Nous avons pris note également du fait que le siège de ce bureau sera situé à Dakar et qu'il deviendra opérationnel en janvier prochain pour une période initiale de trois ans.

L'Afrique de l'Ouest est une région dont les pays partagent un grand nombre de valeurs et d'aspirations, mais aussi de nombreux problèmes. Les objectifs de préservation de la paix et de sécurité régionale qui sont ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont très proches de la mission du Conseil de sécurité, ce qui donne lieu à de nombreux points de convergence. La mission interinstitutions a élaboré au moins 20 recommandations visant à renforcer le rôle de cette importante organisation régionale.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur certaines des tâches qui ont un lien direct avec la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et, dans le cadre de ces tâches, une approche régionale s'impose. J'aborderai d'abord les réponses aux situations d'urgence.

Les conflits de la dernière décennie dans la région de l'Union du fleuve Mano ont fait plus de 200 000 morts pendant la guerre du Libéria, provoquée le déplacement de 70 % de la population sierra-léonaise et forcé 500 000 réfugiés de ces deux pays à se rendre dans la Guinée voisine. Les institutions humanitaires de l'Organisation des Nations Unies ont lancé un appel commun au nom des 3 millions de personnes qui auront besoin d'aide en 2002. Ces agences sont tout à fait conscientes que l'ampleur de l'urgence exige une approche régionale qui inclurait des initiatives politiques, le respect des droits de l'homme et des programmes de lutte contre la pauvreté.

Deuxièmement, je voudrais parler des enfants dans les conflits armés. Des milliers d'enfants ont été enrôlés par des groupes rebelles et recrutés de force pour la guerre. Dans ces guerres, ces enfants étaient à la fois des victimes et des auteurs d'atrocités. La mission interinstitutions a présenté huit recommandations de portée régionale. La Sierra Leone, où l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle très important, est en train de tourner un chapitre particulièrement triste de son histoire au cours duquel

les enfants participaient aux conflits armés. Mais il est préoccupant qu'une pénurie d'emplois et de programmes de réinsertion des jeunes encourage leur utilisation par des groupes de mercenaires dans la région. Nous souhaiterions souligner la communication que vous avez faite la semaine dernière à ce sujet, Monsieur le Président, au nom du Conseil de sécurité, devant le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Troisièmement, je tiens à parler de la prolifération d'armes légères. La mission interinstitutions estime que plus de la moitié des 5 millions d'armes légères qui circulent en Afrique occidentale sont utilisées pour les soulèvements internes, les vols à main armée, le trafic de stupéfiants et la contrebande de diamants. Le Conseil a reconnu, à plusieurs reprises et tout récemment dans une déclaration présidentielle du 31 août, le rôle important que jouent les accords régionaux dans la prévention et le contrôle du trafic illicite de ces armes. Par conséquent, nous ne pouvons que nous féliciter de voir que les membres de la CEDEAO aient décidé de prolonger de trois années supplémentaires le moratoire sur la fabrication, l'importation et l'exportation d'armes légères en Afrique de l'Ouest. Outre une action internationale contre les trafiquants d'armes, cet effort exige un véritable engagement de la part des principaux producteurs et des principaux exportateurs d'armes du monde.

L'adoption d'une stratégie intégrée de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest est nécessaire afin de relever un grand nombre de défis concernant la paix, la sécurité et la stabilité de la région. Cela permettra aux organes des Nations Unies de déployer des efforts simultanés et souples afin d'éliminer tous les risques et d'assurer un excellent rapport coût/efficacité. Nous pensons qu'une approche régionale exige un niveau d'engagement plus élevé de la part des organes, des fonds et des programmes des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité. Elle exige aussi des consultations plus fréquentes des parties afin de préserver la paix et la sécurité régionales. Par conséquent, il convient de mettre en place un mécanisme de consultations souple entre le Conseil et les autres organes des Nations Unies en vue d'accomplir les buts susmentionnés, comme celui qui a déjà été proposé pour l'UNICEF.

Il incombe donc au Conseil de sécurité d'appuyer l'initiative prise par le Secrétaire général de créer un

bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et d'adopter une véritable approche régionale dans les initiatives visant à assurer la paix et la sécurité dans cette région.

Le Président : Je remercie le représentant de la Colombie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, une petite note personnelle de remerciement, Monsieur le Président. Je viens de recevoir le programme révisé du mois et je suis ravi que vous ayez accepté notre suggestion de faire passer la session de clôture prévue pour le 27 décembre au 21 décembre. Comme nous l'avons dit, c'est une occasion pour les membres du Conseil qui quittent le Conseil de pouvoir de nous faire part de leurs réflexions avant leur départ. Je pense que le 21 décembre est la date la plus appropriée pour écouter ce qu'ils ont à dire. Je vous remercie à ce sujet, Monsieur le Président.

J'en viens au débat d'aujourd'hui. Il s'agit d'un débat très intéressant et qui vient à point nommé. Beaucoup d'importants faits nouveaux ont eu lieu en Afrique de l'Ouest, notamment depuis notre dernier débat public sur la question, le lundi 14 mai 2001 qui, me semble-t-il, était présidé par l'Ambassadeur Jim Cunningham. Il est toujours bon d'avoir une mise au point sur ce qui se passe. Je dois dire que l'exposé exhaustif de M. Fall a témoigné de façon particulièrement éloquente de la quantité de faits nouveaux que nous devons assimiler.

Avant de passer au fond des questions évoquées ce matin, je veux simplement soulever deux questions de procédure assez importantes, je l'espère. Premièrement, depuis le mois de mai, nous avons avancé dans certains domaines, mais pas dans d'autres. En fait, si j'ai bien entendu l'Ambassadeur Valdivieso, il a commencé ses remarques en disant que sa délégation avait le sentiment qu'on n'avait pas assez prêté attention au rapport de M. Fall. À cet égard, il est parfois très utile, lorsque nous avons ce genre de débats, de disposer d'un papier où on tente d'évaluer s'il y a eu progrès réel sur la question débattue. J'ai dit exactement la même chose au mois de mai dernier :

« Peut-être, devrions-nous commencer par nous poser les questions suivantes. Qu'avons-nous fait par le passé? Quelles décisions avons-nous prises? Quelles sont les décisions qui ont été mises en oeuvre et celles qui ne l'ont pas été?

Dans le cas de ces dernières, que s'est-il passé? »
(S/PV.4319, p. 27)

Le problème que nous rencontrons parfois est que, lorsque quelqu'un fait des recommandations spécifiques comme celles-ci, elles semblent tomber dans les oubliettes sans qu'aucune mesure soit prise. J'espère donc que la prochaine fois que nous nous réunirons pour discuter de l'Afrique de l'Ouest, nous recevrons un rapport intérimaire avant la réunion.

Dans mon deuxième point – et franchement, je pensais qu'à cette réunion, nous ne serions pas en mesure de rendre pleinement justice à l'exposé très complet que nous a présenté M. Fall parce qu'il aborde beaucoup d'éléments clefs – je voudrais faire une suggestion de procédure : une synthèse des points essentiels pourrait nous être présentée à l'avance, par exemple, les défis énoncés par M. Fall. S'ils pouvaient nous être communiqués à l'avance, nous pourrions les introduire dans nos déclarations lorsque nous prenons la parole.

Sur un dernier point de procédure, comme l'Ambassadeur de Tunisie, M. Jerandi, nous appuyons bien entendu la proposition tendant à publier rapidement une déclaration présidentielle. Nous convenons avec vous qu'elle devrait être publiée avant le sommet de la CEDEAO, et nous sommes sûrs que toutes les vues exprimées ici y seront reprises, y compris celles exprimées par vos collègues de la région qui prendront la parole après nous.

Je voudrais maintenant me pencher sur les questions de fond abordées ici. Je voudrais dire que l'élément le plus significatif du débat d'aujourd'hui est qu'il y a clairement eu un changement dans la façon d'aborder la question de l'Afrique de l'Ouest. C'est une région à propos de laquelle nous commençons à reconnaître que nous devons travailler avec la région dans son ensemble.

Ce changement de démarche n'a pas été facile, bien entendu. Cela a commencé avec la mission du Conseil de sécurité d'octobre 2000. À l'alinéa d) du paragraphe 54 du rapport (S/2000/992), il était noté :

« Aucun progrès durable ne pourra être réalisé en Sierra Leone sans des mesures globales visant à surmonter l'instabilité que connaît l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans les pays membres de l'Union du fleuve Mano. »

Le Secrétaire général a pris le relais devant le Conseil, le 20 décembre 2000, dans un message (SG/SM/7665) qu'il a adressé à la CEDEAO :

« L'ONU est déterminée à aider l'Afrique de l'Ouest à résoudre ses problèmes. Ensemble, nous pouvons garantir que la région reprenne le chemin de la paix et du développement auxquels aspirent tous les peuples. »

Cela a encore été suivi, comme nous le savons, par la réunion du mois de mai. À la séance du mois de mai, tous les orateurs – notamment M. Jean-Marie Guéhenno, Mme Carolyn McAskie et M. Fall – ont aussi souligné la nécessité d'une approche intégrée. En fait, M. Fall nous a même dit à cette occasion :

« Nous avons noté à cet égard au cours de notre mission les préoccupations exprimées par les chefs d'État de la CEDEAO face à la nécessité d'envisager dans le contexte global de l'approche intégrée les opérations de paix et de sécurité surtout dans la région de l'Union du fleuve Mano de façon à tenir compte des interrelations. »
(S/PV.4319, p.12).

Heureusement, cela a été suivi d'une réunion très constructive organisée par la Mission permanente de la Colombie au cours de sa présidence, et je suis heureux que l'Ambassadeur Valdivieso ait mentionné le document de l'Académie mondiale pour la paix en date du 31 août 2001, parce que j'allais citer exactement la même phrase à laquelle il a fait référence : « L'Afrique de l'Ouest est mûre pour une approche régionale de la gestion des conflits. » Un changement est manifestement intervenu dans la façon de voir les choses.

Notre défi aujourd'hui est de traduire ces paroles en actes, et de garantir que lorsque nous parlons d'une approche intégrée, nous ne faisons pas qu'en parler, mais que nous passons aussi à l'action. Nous sommes confrontés à des défis dans ce domaine. Premièrement, si vous suivez une approche intégrée, cela signifie que si vous avez des évolutions positives dans une zone et des évolutions négatives dans d'autres parties de la sous-région, ce qui semble être le cas en Afrique de l'Ouest, alors vous devez démontrer que vous avez bien constaté ce changement, en vous montrant capable de transférer les ressources aux diverses régions. À ce stade, je voudrais utiliser une analogie à caractère médical, qui considère l'Afrique de l'Ouest comme un corps unique. Si vous avez le bras gauche qui saigne, et

que le bras droit va bien, alors il est logique d'utiliser toutes vos ressources pour bander votre bras gauche. Mais si un an plus tard, votre bras gauche va bien et que votre bras droit saigne, alors vous faites preuve d'une approche intégrée en vous montrant capable de déplacer vos ressources d'un bras à un autre. Et très franchement, voilà où se situe le défi. Au sein de la région de l'Afrique de l'Ouest, nous devons être capables de montrer que dans nos actions, nous pouvons réagir là où les problèmes se posent. Je pense que l'Ambassadrice Durrant a aussi fait état de la nécessité d'être flexible.

Un des domaines concrets dans lequel nous pouvons appliquer cela est le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR). Une fois de plus, tous les orateurs qui ont parlé jusqu'à présent ont mentionné la nécessité de mettre en oeuvre le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion après les accords de paix, et tout le monde convient du fait que les ressources en sont la clef. Je suis heureux que lorsque l'Ambassadrice a pris la parole tout à l'heure, elle ait dit que nous devrions peut-être chercher du côté des budgets ordinaires de maintien de la paix pour financer des programmes de DDR. Mais je remarque que notre collègue de la Norvège, l'Ambassadeur M. Kolby, a eu une suggestion novatrice lorsqu'il a dit que nous devrions chercher des programmes produisant des revenus, que nous puissions intégrer dans les programmes de DDR.

Puisque nous parlons de ressources, il est clair que la région dans son ensemble ne manque pas des capacités nécessaires pour produire des ressources. Si l'on regarde la somme totale que l'ONU a affecté à l'Afrique de l'Ouest, c'est en réalité assez énorme. Je viens de lire, par exemple, au paragraphe 5 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui est sorti il y a un mois, le 14 novembre 2001 :

« Le Comité consultatif a été informé que des sommes d'un total de 1 040 200 000 dollars ont été affectées par les États Membres à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2001. »

L'ONU dans son ensemble a réuni la somme de 1 milliard de dollars pour la MINUSIL, et c'est une somme d'argent très importante, si vous la comparez, par exemple, aux fonds destinés à financer les activités de base du Programme des Nations Unies pour le

développement (PNUD) pour l'Afrique de l'Ouest, qui s'élèvent seulement à 70 millions de dollars. Il est clair que nous sommes capables de réunir des fonds si nous y sommes obligés. Bien que nous soyons capables de réunir des fonds pour les budgets des opérations de maintien de la paix, nous ne sommes capables de le faire au profit des éléments de programmes intervenant avant ou après les opérations de maintien de la paix.

À un moment donné, quelqu'un finira bien par demander « pourquoi en est-il ainsi? ». Pourquoi sommes-nous capables de réunir 1 milliard de dollars, ce qui n'est pas une somme insignifiante – elle est supérieure au budget ordinaire de l'ONU – pour un aspect de la question en Afrique de l'Ouest? Pourquoi ne pouvons-nous pas utiliser une partie de ces fonds pour d'autres domaines qui sont aussi importants dans la région?

Franchement, cela s'applique aux principales recommandations concrètes qui seront présentées à cette réunion. C'est la création du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest. Nous avons tous vu la lettre publiée sous la cote S/2001/1128 que nous a envoyée le Secrétaire général le 29 novembre, il y a trois semaines, dans laquelle il dit

« J'ai l'honneur de faire référence à la lettre que j'ai adressée le 25 juin 2001 au Président du Conseil de sécurité pour l'informer de mon intention de créer un bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. »

Ce bureau doit commencer ses activités en janvier 2002 – dans 13 jours. Pour l'instant, nous ne savons pas encore si les ressources nécessaires pour la création de ce Bureau seront disponibles à temps. Et j'espère que peut-être que lorsque M. Fall répondra aux commentaires, il pourra nous donner un peu plus d'informations sur la façon dont le financement interviendra. D'après ce que j'ai compris, il doit provenir du budget ordinaire. Mais le budget ordinaire est restreint et fermé. Il ne peut être augmenté. Si vous créez un nouveau programme, alors il faut éliminer un programme ailleurs. C'est ainsi que le budget est organisé à l'heure actuelle. Donc, si nous voulons créer un nouveau bureau en Afrique de l'Ouest, d'où viendra l'argent?

Je sais que parfois il est désagréable de parler de questions d'argent dans un endroit comme celui-ci, mais la meilleure façon de montrer notre attachement à ces choses est d'y affecter des ressources. Si nous

publions l'information, et que nous disons être prêts à créer un bureau, mais que nous n'y affectons pas de financement, alors, franchement, comment voulez-vous que l'on nous écoute? Est-ce qu'on écouterait nos paroles ou est-ce qu'on attendra de voir quelles actions nous entreprenons? C'est là-dessus que j'espère que, la prochaine fois – et je sais qu'il y aura un nouveau débat sur l'Afrique de l'Ouest dans quelques mois, nous aurons à notre disposition une série d'indicateurs concrets auxquels nous pourrions nous référer pour montrer quels progrès nous aurons fait chaque fois que nous parlerons de l'Afrique de l'Ouest, afin que nous n'en venions pas à répéter la même chose que la fois d'avant. Nous pourrions ainsi réellement démontrer qu'avec chaque nouveau débat, nous faisons réellement un pas en avant.

Le Président : Je remercie le représentant de Singapour pour les aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Cunningham (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Fall pour son exposé, et je souhaiterais dire que nous nous félicitons de cette occasion d'évaluer les progrès réalisés dans le suivi du rapport sur la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest.

Toutefois, Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord saluer le Mali pour sa contribution et son action résolue par l'intermédiaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi qu'ici, au Conseil de sécurité, pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Le rapport de la mission interinstitutions a brossé un tableau précis et convaincant de la dynamique politique dans la région et nous a également présenté les acteurs régionaux, dont certains sont derrière cette dynamique. Alors que le Conseil examine ses recommandations, les autorités de mon pays sont conscientes de la nécessité de promouvoir une approche régionale, mais nous sommes également tous conscients, je l'espère, que c'est aux États de la région qu'incombe principalement la responsabilité de rechercher la paix. Bien entendu, nombre de problèmes qui ont été mentionnés aujourd'hui par mes collègues continuent de subsister, mais il est clair que nous voyons des signes de progrès et que nous commençons à entrevoir les résultats des efforts conjoints déployés par l'ONU, les groupes régionaux et les États pour essayer d'améliorer la situation de cette région.

Les États-Unis souscrivent à l'accent mis dans le rapport sur la nécessité pour l'ONU et la communauté internationale de promouvoir une approche régionale et transnationale pour aider les États de l'Afrique de l'Ouest à aborder leurs problèmes politiques, sociaux et économiques. Nous sommes particulièrement satisfaits des progrès enregistrés dans l'application d'une des recommandations clefs du rapport, à savoir la désignation d'un représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, avec un bureau dans la région.

Nous nous attendons à ce que l'Afrique de l'Ouest tire profit de la désignation d'un représentant spécial des Nations Unies, doté d'un mandat pour les questions régionales et transnationales, telles qu'identifier les freins à la croissance économique et commerciale, mettre en place des réseaux parmi les organisations de la société civile qui prônent la démocratie, arrêter la diffusion des armes légères et améliorer l'assistance aux réfugiés de la région. Il importe que le représentant spécial ne fasse pas double emploi avec les travaux déjà réalisés par les représentants spéciaux en matière de maintien de la paix ou de fonctionnement des bureaux des Nations Unies s'occupant de la consolidation de la démocratie dans la région de l'Afrique de l'Ouest, et nous sommes rassurés par ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Il importe également que le représentant régional travaille avec les organisations régionales et multilatérales existantes pour traiter des questions transfrontières qui relèvent de son mandat. Cela permettrait d'amorcer son travail et de contribuer à assurer une utilisation efficace des ressources. Nous félicitons le Secrétariat et la CEDEAO pour leur attachement à oeuvrer de concert.

Je voudrais brièvement évoquer les efforts des États-Unis, sur le plan bilatéral ainsi que par le biais d'une coopération avec nos collègues du Conseil, visant à aider les États de l'Afrique de l'Ouest à ramener la paix et la stabilité dans la région.

Notre politique en Afrique de l'Ouest repose sur trois principes : appui aux gouvernements de la région qui ont des politiques extérieures non agressives et des politiques intérieures de bonne gouvernance; appui à l'action du Conseil de sécurité pour dissuader et contenir les régimes d'Afrique de l'Ouest qui agressent leurs voisins et qui oppriment leurs propres populations; et enfin assistance et appui au

renforcement des organisations régionales telles que la CEDEAO, qui essaient de réduire les barrières commerciales, de faire face aux menaces transnationales et de régler les conflits.

La fin du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Sierra Leone devrait intervenir ce mois. Le processus d'inscription électorale en Sierra Leone commencera en janvier, et les élections auront lieu en mai. La décision du Conseil de sécurité de reconduire ou de renforcer les sanctions existantes à l'encontre du régime du Président Taylor du Libéria devrait être prise bientôt. Tout cela est étroitement imbriqué et exige du Conseil qu'il procède à une évaluation minutieuse pour voir si les objectifs fixés dans ses résolutions sont atteints. L'attitude des États-Unis sera tributaire des principes que je viens d'énoncer. En particulier notre appui à l'action du Conseil pour dissuader les États qui agressent leurs voisins dans la région ne se démentira pas.

Le Président Taylor du Libéria viole l'embargo du Conseil de sécurité sur l'importation d'armes et l'interdiction d'exportation des diamants. Il continue à donner asile aux rebelles armés du Revolutionary United Front (RUF), dont la présence au Libéria constitue une menace à la paix en Sierra Leone et aux perspectives d'élections. Les sanctions contre le régime du Président Taylor sont directement liées à la poursuite des opérations de maintien de la paix en Sierra Leone dans les prochains mois. En chargeant la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) de maintenir la paix en Sierra Leone et d'aider à l'organisation des élections, le Conseil doit également tenir pour responsable et sanctionner l'individu qui porte la plus grande responsabilité pour la menace continue au processus de paix et aux élections. Au cours des derniers mois, nous avons vu à quel point ces efforts multiples sont importants si nous voulons réellement aider les pays de la région à trouver la paix et la stabilité qu'ils appellent de leurs vœux.

Nous partageons la préoccupation exprimée par le Sous-Secrétaire général Fall quant à la détérioration récente de la sécurité dans certaines parties du district de Lofa et ailleurs au Libéria. Nous regrettons profondément la violence et les pertes en vies humaines. Par ailleurs, j'ai noté ce qu'il a dit à propos de la baisse relative de la tension entre la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, grâce au dialogue et aux efforts de la CEDEAO, ainsi qu'à d'autres pressions extérieures. Nous nous félicitons des efforts soutenus

en ce sens, et nous sommes heureux de constater qu'il y aura un sommet de la CEDEAO dans quelques jours, et une réunion des pays de l'Union du fleuve Mano au début de l'année prochaine. Nous espérons que les pays concernés et nous tous pourrons continuer d'utiliser ces contacts et ce processus pour instaurer un climat de confiance et obtenir de véritables percées sur le terrain.

J'ai commencé par féliciter les auteurs du rapport interinstitutions d'avoir reconnu la nécessité d'une approche régionale et transnationale à l'égard de toutes les questions qui concernent l'Afrique de l'Ouest, et je voudrais terminer en soulignant que mon gouvernement comprend également que la région a besoin d'une assistance continue de la part de la communauté internationale, et que les États-Unis continueront de l'aider.

Le Président : Je remercie le représentant des États-Unis des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je voudrais, avant de passer la parole à l'orateur suivant, indiquer que mon intention de conduire la liste des orateurs jusqu'à son terme. Donc, après les membres du Conseil, je donnerai la parole aux autres pays qui sont inscrits.

M. Levitte (France) : Monsieur le Président, je voudrais d'emblée vous remercier, vous féliciter d'avoir organisé ce débat aujourd'hui, et vous dire combien nous sommes heureux qu'il se tienne sous présidence malienne. Le Président Konaré, Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est l'un des sages de l'Afrique d'aujourd'hui à déployer des efforts inlassables pour contribuer au règlement des conflits régionaux mais aussi pour renforcer la relation entre l'organisation sous-régionale, la CEDEAO et l'ONU. Aujourd'hui, cette relation peut apparaître comme un modèle et une référence pour d'autres relations entre notre Organisation et des organisations sous-régionales.

Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Ibrahima Fall, qui nous a, une nouvelle fois, présenté de façon très claire les principaux éléments de la dynamique sous-régionale en Afrique de l'Ouest. Après un tel exposé, la nécessité de développer une approche régionale cohérente apparaît encore plus nettement.

En fin de débat, l'Ambassadeur de Belgique prononcera une intervention à laquelle la France s'associe pleinement. Je voudrais donc me limiter,

surtout après ce que vous vous venez de dire, Monsieur le Président, à quelques brèves remarques.

D'abord, parmi les défis que doit relever l'Afrique de l'Ouest, trois d'entre eux ont clairement une dimension sous-régionale. Le premier, c'est la prolifération des armes légères. Le deuxième, c'est le retour et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées. Le troisième, c'est le désarmement des forces irrégulières. À titre d'exemple, on parle de 40 000 combattants libériens qui seraient présents en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Gambie et en Guinée. C'est donc au niveau de la sous-région que ces trois défis peuvent et doivent être efficacement relevés.

Pour résoudre ces difficultés, l'Afrique de l'Ouest sait bien qu'elle peut compter sur une organisation qui a fait ses preuves : la CEDEAO. Elle l'a montré à plusieurs reprises, en particulier avec son moratoire sur les armes légères, qui est désormais une référence non seulement en Afrique mais à travers le monde; ou bien à travers sa médiation dans la crise de l'Union du fleuve Mano. C'est grâce à l'action persévérante de la CEDEAO et à l'action du Président Konaré que les trois chefs d'État devraient pouvoir se rencontrer en janvier prochain. Le renforcement de l'approche sous-régionale passe avant tout par un renforcement de la CEDEAO.

La mission interinstitutions, composée notamment du Secrétariat, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme alimentaire mondial, et conduite par Ibrahima Fall, en mars dernier, dans 11 pays de l'Afrique de l'Ouest, a eu un véritable rôle précurseur. Notre Conseil a commencé à mettre en oeuvre ses recommandations en donnant son accord le mois dernier à la création du poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest. Le succès de ce Bureau se mesurera à sa capacité de travailler avec la CEDEAO et avec les trois pays de l'Union du fleuve Mano.

Vis-à-vis de la CEDEAO, il serait utile que le Bureau régional apporte son aide à la mise en place des observatoires régionaux d'alerte avancée ainsi que du « Conseil des sages ». Dans le cadre du moratoire sur les armes légères, il serait utile de prévoir une aide au renforcement du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement.

Vis-à-vis de l'Union du fleuve Mano, maintenant, il faudrait que le Bureau régional appuie la mise en

oeuvre des mesures de confiance telles qu'elles ont été décidées par les trois ministres en septembre et octobre derniers. De nouvelles mesures de confiance pourraient en outre être décidées lors du sommet des chefs d'État prévu en janvier prochain. Au sein de la sous-région, l'Union du fleuve Mano continue de requérir une attention particulière. Certes, la situation s'améliore en Sierra Leone, où des élections devraient se tenir en mai prochain, mais la situation reste dramatique au Libéria. Or, les trois pays sont étroitement interdépendants.

La mise en oeuvre des recommandations du rapport Fall n'est pas terminée. D'autres décisions doivent suivre. Un domaine mérite selon nous une attention particulière : celui du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. C'est la clef de la stabilité de la sous-région. Il faudra aussi réfléchir aux moyens d'accroître la participation des armées d'Afrique de l'Ouest aux opérations de maintien de la paix.

Voilà autant de pistes qui doivent être poursuivies. C'est dire que la tâche est loin d'être terminée et que ce thème important devra certainement revenir devant notre Conseil le moment venu.

Le Président : Je remercie le représentant de la France des paroles aimables adressées à ma délégation.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, j'aimerais moi aussi vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique du Conseil sur l'Afrique de l'Ouest : que nous abordions la question régionale de l'Afrique de l'Ouest sous la présidence du Mali me paraît en effet particulièrement opportun.

Je voudrais également rendre hommage, au nom de ma délégation, au Président Konaré, qui préside la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ma délégation remercie le Sous-Secrétaire général, M. Fall, de son exposé très détaillé de ce matin sur le suivi de la mission interinstitutions qu'il a conduite en Afrique de l'Ouest en mars dernier.

La Belgique fera une déclaration au cours de ce débat en tant que Président de l'Union européenne; l'Irlande y souscrit totalement.

Le rapport de la mission interinstitutions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, qui date de mai dernier, avait envisagé l'effet de domino que pourrait

avoir l'instabilité dans une zone en gagnant un pays de la sous-région après l'autre. Il faisait une série de recommandations à cet égard, dont la création d'un bureau régional des Nations Unies, en insistant particulièrement sur l'importance de renforcer la coopération sous-régionale pour la réconciliation nationale et le renforcement des institutions de la société civile et du développement socio-économique de la sous-région.

L'Irlande appuie vigoureusement l'idée d'un renforcement des institutions de coopération entre les pays de la sous-région et, de ce fait, la prise en compte de cet objectif dans la politique du système des Nations Unies et des autres partenaires participant au développement économique et social de la sous-région. La progression de la coopération régionale est un thème fondamental de l'Accord de Cotonou conclu entre l'Union européenne et ses partenaires du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La coopération régionale est un concept éminemment logique des points de vue économique, politique et du développement; c'est une idée d'avenir à laquelle l'Irlande souscrit chaleureusement.

C'est pourquoi ma délégation considère la décision du Secrétaire général de créer un bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest comme un événement de grande importance non seulement au niveau de la sous-région, mais également au regard du rôle plus large de l'ONU dans la promotion de la paix et du développement économique en Afrique et au-delà.

Le bureau régional des Nations Unies aura notamment des tâches spécifiques à remplir au niveau de la liaison avec la CEDEAO et l'Union du fleuve Mano et de l'aide éventuelle à ces organisations. L'Irlande estime qu'au sein du système des Nations Unies, toutes les institutions doivent se renforcer mutuellement à tous les niveaux dans le traitement des questions relatives aux pays de la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Une démarche concertée de l'ONU et de la communauté internationale en matière de commerce, de développement, etc. est plus que jamais nécessaire. Le rôle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dans le domaine des stratégies de réduction de la pauvreté et d'allègement de la dette, par exemple, peut également s'avérer déterminant. Ma délégation appuie la recommandation contenue dans le rapport de la mission interinstitutions sur l'Afrique de l'Ouest visant à demander aux

institutions financières internationales de revoir leurs procédures concernant les conditions liées aux arrangements financiers à l'intention des pays en transition ou des pays pauvres. Nous saluons à cet égard le rapport de la Banque mondiale sur sa stratégie concertée de développement pour l'Afrique de l'Ouest.

Le rapport de la mission interinstitutions fait le tragique constat de la pauvreté généralisée de la sous-région, où environ 50 % de la population ont moins d'un dollar par jour pour subsister. Le Secrétaire général, dans son rapport sur la prévention des conflits, demandait quant à lui que l'assistance au développement soit axée sur la réduction des facteurs de risque structurels. Le premier de ces facteurs de risque, à notre sens, est la pauvreté et la coopération en matière de développement, à condition qu'elle mette l'accent sur l'élimination de la pauvreté, est l'instrument le plus puissant dont dispose la communauté internationale pour s'attaquer aux causes profondes et à long terme des conflits et pour promouvoir la paix.

Les pays de l'Union du fleuve Mano sont la meilleure illustration du rôle central que jouent les relations intra-régionales aussi bien dans les problèmes politiques et humanitaires de la sous-région que dans le règlement de ces mêmes problèmes. Le conflit entre les pays de l'Union du fleuve Mano est caractérisé par nombre des problèmes détaillés dans le rapport de la mission: l'exploitation illégale des ressources naturelles, comme les diamants; le nombre immense de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les problèmes critiques de l'accès humanitaire; la prolifération des armes légères; et l'omniprésence consternante des violences sexuelles. La pauvreté extrême dont souffrent les trois pays est également un facteur déterminant.

Néanmoins, il y a également, au sein de l'Union du fleuve Mano, des raisons d'être plus optimiste, telles que le rôle positif de la société civile dans la région – nous pensons notamment, ici, au Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano. Sur la question des armes légères, la CEDEAO joue également un rôle extrêmement positif.

En dépit des motifs constants d'inquiétude qui demeurent au sein de l'Union du fleuve Mano, comme la recrudescence récente des hostilités au Libéria, il ne fait pas de doute que beaucoup de progrès ont été faits, notamment dans le processus de paix en Sierra Leone.

Ceci est à mettre au crédit de la stratégie de la double voie adoptée : un déploiement important de forces, avec la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, d'un côté, et l'ouverture d'un dialogue politique avec le Revolutionary United Front (RUF), de l'autre. L'imposition de sanctions ciblées contre le Gouvernement libérien, tant qu'il n'aura pas très manifestement rompu ses liens avec le RUF, a également joué un rôle.

La période qui nous sépare des élections de mai en Sierra Leone sera déterminante, moment où nous voudrions assister à une politisation sincère du RUF et à son renoncement total à l'action militaire afin de parvenir à ses objectifs.

De même, il y a eu aussi des progrès découlant des réunions du réseau de sécurité conjointe de l'Union du fleuve Mano. Ma délégation attend beaucoup, notamment, de la réunion des chefs d'État et de Gouvernement des pays de l'Union du fleuve Mano qui doit se tenir en janvier.

La composante « désarmement » du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion en Sierra Leone a été couronnée de succès : 36 000 anciens combattants ont déposé les armes depuis mai. Le Sous-Secrétaire général Fall a soulevé une préoccupation majeure dans son rapport de mai, à savoir l'importance du programme de réinsertion. Ma délégation souscrit à la référence qui a été faite ce matin par le Sous-Secrétaire au fait que la communauté internationale doit appuyer pleinement ce programme.

Je conclus en mentionnant que le rapport de la mission de mai dernier constatait que la mauvaise gestion des affaires publiques et les violations des droits de l'homme figuraient parmi les causes principales de conflit dans cette région, et que l'aspect « droits de l'homme » devait être intégré à toutes les activités visant à prévenir, gérer et régler les conflits aux niveaux tant sous-régional que national. Ma délégation souscrit sans réserve à cette perspective et attend avec impatience qu'elle devienne une pratique commune dans nos travaux futurs.

Monsieur le Président, ma délégation attend avec impatience de pouvoir travailler avec vous sur le projet de déclaration présidentielle que votre délégation est en train de préparer.

Le Président : Je remercie le représentant de l'Irlande de ses aimables paroles à mon égard.

M. Kulyk (Ukraine) (parle en anglais) : D'emblée, je voudrais m'associer aux délégations qui m'ont précédé en remerciant la présidence d'avoir convoqué cette réunion. Nous souhaiterions aussi remercier la délégation de la Colombie pour avoir fait un apport complémentaire utile au débat d'aujourd'hui. Ma délégation souhaiterait aussi remercier le Sous-Secrétaire général M. Fall pour son introduction exhaustive à notre débat.

Récemment, la nécessité d'une stratégie globale, coordonnée et intégrée afin de faire face aux défis nombreux auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée a été imposée par la nature multi-dimensionnelle des crises ainsi que par l'interconnexion et l'interaction des différents conflits de la sous-région. La communauté internationale est arrivée à la conclusion que ces défis ne peuvent pas être relevés de manière efficace s'ils sont traités indépendamment l'un de l'autre et que par conséquent une approche globale est nécessaire afin d'y répondre.

Nous apprécions au plus haut point le nombre d'initiatives de premier plan lancées par le Secrétaire général dans ce domaine en l'an 2001, y compris l'envoi d'une mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest. Tous ces efforts, selon nous, représentent des étapes importantes vers la création d'une force de consolidation dans la région afin d'assurer la mise en oeuvre efficace d'une approche sous-régionale globale permettant de faire face aux problèmes multiformes de l'Afrique de l'Ouest. Les problèmes sont nombreux, multidimensionnels et redoutables; pour n'en citer que quelques-uns, la prévention des conflits, le maintien de la paix, l'édification de la paix, les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion, ainsi que l'application de sanctions. Tous ces domaines exigent une attention accrue de la part du Conseil de sécurité ainsi qu'un appui coordonné approprié de la communauté internationale aux efforts consentis tant sur le plan régional que sur le plan national.

L'Organisation des Nations Unies accomplit déjà un travail de premier ordre dans la sous-région, en particulier dans les pays de l'Union du fleuve Mano, en apportant son assistance aux efforts de paix en Sierra Leone par l'entremise de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). L'Ukraine se félicite d'être associée à ces opérations de maintien de la paix, qui jusqu'à présent n'ont pas déçu l'attente placée en elles. L'Organisation des Nations Unies travaille aussi activement en Guinée-Bissau dans le cadre de la

consolidation de la paix après conflit. Toutefois, il y a encore un certain nombre d'enjeux, auxquels M. Fall a fait référence de manière détaillée.

Il existe un fait indéniable – et toutes les délégations l'ont souligné – à savoir qu'un partenariat efficace entre le Conseil de sécurité et les acteurs de la sous-région, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), revêt une importance fondamentale dans la mise en oeuvre de l'approche régionale de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest. La communauté internationale peut et doit appuyer les activités et les initiatives de la CEDEAO ainsi que leur apporter son concours, en particulier celles relatives au renforcement des capacités, à l'élaboration de mécanismes d'alerte rapide et à la prévention de conflits, au maintien de la paix, à la consolidation de la paix, etc.

L'Ukraine souscrit fermement à la décision du Secrétaire général de créer le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest. Nous espérons que les activités de ce bureau contribueront de manière efficace à ce que fait le Conseil de sécurité en vue de renforcer davantage le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies, les organisations et les partenaires sous-régionaux dans la mise en oeuvre d'une approche régionale pleinement intégrée et globale ayant pour objectif d'encourager la paix durable et de favoriser le développement durable en Afrique de l'Ouest.

Le Président : Je remercie le représentant de l'Ukraine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mali.

Dans ma déclaration liminaire, j'avais attiré l'attention sur la coïncidence du débat d'aujourd'hui avec la tenue des assises de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Dakar, et souligné l'urgence des mesures pour concrétiser les conclusions opérationnelles de la mission interinstitutions.

Je voudrais à présent évoquer quatre points, qui, de l'avis de ma délégation, méritent qu'on y accorde une importance particulière dans le cadre de ce débat.

Premièrement, la nécessité d'une approche globale, régionale et intégrée pour la recherche de solutions durables aux besoins et problèmes prioritaires de l'Afrique de l'Ouest, apparaît d'une ardente

nécessité. En effet, les dirigeants de la sous-région ouest-africaine ont vite réalisé qu'une approche par pays ne permettrait pas d'appréhender dans leur complexité les nombreux défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée. Le rapport Fall a pertinemment confirmé cette vision en établissant clairement que les problèmes auxquels est confrontée la sous-région ne sont pas que des questions nationales mais bien transnationales, comme l'attestent à suffisance les répercussions du conflit sierra-léonais. Il va sans dire que l'efficacité de cette stratégie globale et intégrée qui, au demeurant, ne vise qu'à compléter l'approche nationale et à rapprocher l'Organisation des Nations Unies des réalités du terrain, est tributaire de l'appui que lui apportera le Conseil de sécurité.

À cet égard, nous sommes particulièrement reconnaissants au Secrétaire général de la création du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest. Cette décision contribuera utilement à familiariser davantage le Conseil de sécurité avec la dynamique régionale, améliorer son temps de réaction et promouvoir un partenariat efficace entre l'Organisation des Nations Unies, la CEDEAO et les autres acteurs de la région. Je voudrais donc assurer le Secrétaire général de l'appui entier des autorités de la sous-région dans l'exécution du mandat qu'il a confié au Bureau.

De même, je voudrais mentionner pour m'en réjouir, que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'Union européenne ont déjà mis au point une approche régionale pour l'Afrique de l'Ouest.

Deuxièmement, l'urgence d'une solution à la crise des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique de l'Ouest implique l'édiction de mesures idoines. À cet égard, nous sommes d'avis qu'il est impératif de garantir la sécurité de l'accès aux personnes touchées par les conflits et de favoriser les conditions de leur retour dans les zones sécurisées de leur pays d'origine. Dans cette perspective, nous encourageons le renforcement de la présence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Guinée et au Libéria. En outre, nous exhortons la communauté internationale à fournir l'appui nécessaire à l'action du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en faveur de l'assistance aux personnes affectées par les conflits dans la sous-région.

Mais, il reste qu'une solution durable de cette crise des réfugiés et des personnes déplacées réside dans le règlement définitif des conflits. Je ne vais pas répéter ici les initiatives et actions de la CEDEAO en vue de résoudre ces conflits. Je me bornerai à souligner l'attachement de la CEDEAO à privilégier, à chaque fois, une solution politique globale.

Troisièmement, l'objectif des pays de la sous-région ouest-africaine de bâtir, à l'intérieur comme à l'extérieur de chacun d'entre eux, un cadre politique et économique viable, fondé sur l'édification et la consolidation de l'état de droit, la promotion d'une politique d'éducation et de santé véritable, la lutte contre la pauvreté, bref, la bonne gouvernance, cet objectif mérite d'être pleinement appuyé par la communauté internationale et l'ONU.

Dans cette perspective, il est essentiel de renforcer les capacités locales de prévention des conflits et d'apporter l'assistance nécessaire à la CEDEAO pour la mise en oeuvre de son Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité. Il est tout aussi essentiel d'accompagner les efforts de développement des pays de la sous-région et d'appuyer leur processus d'intégration.

Quatrièmement, l'amélioration de la cohérence des actions du Conseil de sécurité et des autres organes intergouvernementaux du système des Nations Unies en Afrique de l'Ouest constitue un besoin urgent. Il importe en effet de prendre des mesures pour développer la coopération et la coordination entre les organes intergouvernementaux du système des Nations Unies, capables d'influer positivement sur la situation en Afrique de l'Ouest. À cet effet, nous pourrions envisager l'établissement de mécanismes conjoints pour veiller à ce que l'action et les décisions de ces organes et du Conseil de sécurité soient complémentaires et se renforcent mutuellement, tout en respectant pleinement la portée de leurs mandats respectifs.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : En raison de contraintes de temps, je présenterai quelques

points précis que nous jugeons importants pour la question dont nous sommes saisis.

Premièrement, la mission en Afrique de l'Ouest de mars dernier, décidée par le Secrétaire général et dirigée par M. Ibrahima Fall, constitue une avancée dans l'approche de l'ONU face aux problèmes interdépendants de sécurité, politiques, sociaux et humanitaires dans la région, qui transcendent les frontières traditionnelles des États de la région et ont un effet négatif sur la sécurité et la stabilité régionales.

Je voudrais exprimer notre gratitude au Secrétaire général et à M. Ibrahima Fall pour leurs efforts appréciables et les recommandations utiles qui figurent dans le rapport de la mission. Nous espérons que celles-ci constitueront la base des efforts que l'Organisation internationale et ses institutions spécialisées déploieront dans le cadre de leurs mandats respectifs, en vue de fournir l'appui nécessaire à tous les États de l'Afrique de l'Ouest, individuellement et collectivement, pour répondre aux divers défis auxquels ils font face dans divers domaines.

Deuxièmement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) représente le cadre régional principal et le plus complet face aux défis transfrontaliers qui se posent aux États de la région. Nous pensons que toutes les activités que l'Organisation des Nations Unies entreprend en vue d'aider la région, doivent se faire en étroite consultation avec la CEDEAO et répondre aux besoins immédiats et à long terme, déterminés par la CEDEAO elle-même.

Nous sommes encouragés par le paragraphe 69 du rapport de la mission, qui reflète l'importance fondamentale de cette question, et nous espérons que le nouveau Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, qui sera mis en place au mois de janvier, représentera le cadre central et permanent qui permettra de déterminer les priorités de la CEDEAO et d'élaborer et mettre en oeuvre les divers programmes requis en la matière.

Troisièmement, la crise en Sierra Leone a toujours été au premier rang des problèmes qui se posent à l'Afrique de l'Ouest et ce fait, la réalisation d'un règlement final et global de cette crise doit demeurer une très haute priorité de la communauté internationale. Avec la tenue des élections présidentielles et législatives en mai prochain, nous espérons que le Conseil de sécurité examinera

sérieusement l'élargissement de la composante militaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) par rapport à son effectif actuel, mandaté par la résolution 1346 (2001), de manière à permettre à l'Organisation des Nations Unies de maintenir la sécurité dans tout le pays et d'assurer un environnement favorable à la tenue d'élections dans un contexte libre, juste et sûr. Nous réaffirmons que l'organisation et la tenue de ces élections ne marqueront pas la fin des efforts à déployer. Il y a eu déjà des cas de détérioration de la situation en Sierra Leone, alors que le processus de paix semblait progresser normalement. Nous espérons donc que le Conseil de sécurité n'envisagera nullement une réduction de l'effectif ou des fonctions de la MINUSIL, mais oeuvrera plutôt à la mise en oeuvre du concept dont l'importance a été reconnue : « Pas de sortie sans stratégie. »

Quatrièmement, la communauté internationale devrait également accorder plus d'attention aux autres actions à réaliser pour faire aboutir le processus de paix en Sierra Leone. Nous demandons aux pays et organismes donateurs d'apporter une contribution généreuse au titre du financement du tribunal spécial pour la Sierra Leone, pour qu'il puisse commencer à fonctionner au plus tôt. Nous voudrions également demander que l'on augmente l'aide fournie pour la mise en oeuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants, eu égard en particulier au fait que le Secrétaire général a clairement fait savoir dans son rapport du mois de septembre sur la Sierra Leone, que le déficit du fonds d'affectation spéciale chargé de financer la réintégration de ces anciens combattants dans la vie civile, atteint près de 33 millions de dollars.

Cinquièmement, les efforts visant à améliorer les relations entre les États de l'Union du fleuve Mano et à renforcer la confiance entre leurs gouvernements sont un préalable au rétablissement de la paix et de la sécurité en Sierra Leone ainsi qu'à la prévention d'une tragédie humanitaire comme celle que l'on a connue à la fin de l'an dernier aux frontières communes de la Sierra Leone, de la Guinée et du Libéria. Tout en saluant les efforts que la CEDEAO déploie pour réconcilier les trois États et organiser un sommet entre leurs dirigeants, nous voudrions indiquer que les activités de l'ONU dans la région devraient servir le même objectif. Nous ne pouvons maintenir la paix en Sierra Leone sans maintenir le moratoire sur les armes

et diamants vis-à-vis du Revolutionary United Front. Nous ne pouvons prévenir d'autres déplacements de réfugiés en Guinée sans mettre fin à l'appui fourni à tous les groupes armés dans la région. Nous ne pouvons être sûrs que le Libéria respecte les dispositions de la résolution 1343 (2001) du Conseil de sécurité sans créer un mécanisme spécial chargé de vérifier ce fait en question.

À cet égard, la délégation de l'Égypte estime que la façon la plus appropriée de traiter de cette question serait de redoubler les efforts visant à créer une force militaire de désengagement de la CEDEAO et à la déployer aux frontières entre les trois États, ou encore d'envisager la possibilité d'élargir la présence militaire de l'ONU dans la région afin qu'elle soit en mesure de superviser et de surveiller ces États, conformément aux dispositions du paragraphe 87 du rapport de la mission interinstitutions.

Sixièmement et pour terminer, le rapport de la mission interinstitutions de l'ONU contient un certain nombre d'autres recommandations ayant trait au renforcement des capacités de la CEDEAO et à l'élaboration d'une stratégie globale de développement pour l'Afrique de l'Ouest, en vue de donner une impulsion aux efforts visant à rétablir la paix dans la région et à promouvoir le respect des droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques.

Nous nous félicitons de l'approche coordonnée et globale adoptée par le Secrétariat afin d'aider la région de l'Afrique de l'Ouest, mais nous tenons à réaffirmer qu'il est nécessaire de respecter l'équilibre délicat qui existe entre le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et d'autres organes de l'ONU, eu égard à leurs mandats initiaux, leurs domaines de compétences et leurs mandats législatifs dans la surveillance et la supervision de toute activité entreprise par l'ONU afin de mettre en oeuvre les recommandations de la mission.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. De Ruyt (Belgique) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie – et les

pays associés, Chypre, Malte et la Turquie, souscrivent à cette déclaration.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier et de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat sur l'Afrique de l'Ouest aujourd'hui. Nous croyons qu'il est utile mais aussi nécessaire d'aborder la situation en Afrique de l'Ouest au niveau régional, en plus des réunions que le Conseil consacre à des situations nationales particulières. Une telle approche régionale est indispensable pour relever les défis auxquels la région est confrontée, défis parmi lesquels on retrouve le désarmement des forces irrégulières, la prolifération des petites armes et le retour et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées.

L'Union européenne attache beaucoup d'importance à cette région. Depuis plus de 20 ans, par le biais des Conventions de Lomé, l'Union a mis en oeuvre une approche régionale pour l'Afrique de l'Ouest qui s'est encore considérablement renforcée depuis la signature de la Convention de Cotonou.

Le besoin d'une approche globale et intégrée de l'Afrique de l'Ouest était une des conclusions de la mission interinstitutions des Nations Unies sous la direction du Sous-Secrétaire général, M. Ibrahim Fall. L'Union se félicite que l'on continue à travailler dans cette voie et que l'ONU ait pris la décision de mettre en place un bureau régional à Dakar. Nous espérons maintenant que ce projet se concrétisera au plus vite et que le bureau sera opérationnel dans les meilleurs délais.

Avec un Représentant spécial du Secrétaire général compétent et dynamique à sa tête, nous sommes persuadés que ce projet portera très rapidement ses fruits. Dans son travail, nous pensons qu'il est particulièrement important que ce bureau entretienne des relations étroites et régulières avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union du fleuve Mano. Une approche régionale de l'ONU ne peut en effet se réaliser sans une coopération étroite avec les organisations régionales.

L'Afrique de l'Ouest est une région qui a été déchirée par des années de conflits, de déplacements de population et de dépressions économiques. Elle a été, et est encore, la victime de certaines des plus cruelles atrocités et violations des droits de l'homme de notre époque. Néanmoins, il y a eu des évolutions positives

ces derniers temps, et il faut noter à cet égard le rôle positif joué par la CEDEAO.

En Sierra Leone, les Nations Unies sont parvenues à se déployer graduellement sur le territoire. Le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) est en pleine progression et des élections sont prévues pour le mois de mai. Comparée à la situation que nous connaissions il y a quelques mois encore, ces faits nouveaux sont encourageants et porteurs d'espoir. Toutefois, des défis de taille restent encore à relever. Le Revolutionary United Front (RUF) contrôle toujours des portions de territoire et le processus de DDR connaît malheureusement certains problèmes à l'est du pays.

Au Libéria, l'Union européenne reste préoccupée par la situation en matière de sécurité et elle estime que la reprise des combats dans le nord du pays est très inquiétante. En Guinée, l'Union européenne observe avec attention la situation interne, et notamment le référendum fortement contesté du mois de novembre dernier ainsi que les prochaines élections. Le Représentant spécial du Secrétaire général devrait déployer en priorité des efforts auprès de tous les chefs d'État de l'Union du fleuve Mano afin que se poursuive le dialogue entamé au mois d'août.

L'ONU joue un rôle de premier plan dans la région. La plus importante opération de maintien de la paix des Nations Unies est déployée en Sierra Leone. Des régimes de sanctions ont été mis en place aussi bien pour le RUF en Sierra Leone qu'à l'encontre du Libéria. L'Union européenne appuie pleinement ces régimes de sanctions et a pris les dispositions nécessaires à leur stricte mise en oeuvre.

Au-delà de l'application des régimes de sanctions, et comme je l'ai mentionné au début de mon intervention, l'Union européenne apporte une assistance importante à l'Afrique de l'Ouest. J'aimerais, si le Conseil me le permet, m'y attarder brièvement.

La stratégie d'assistance de l'Union européenne à la région a été principalement centrée sur l'objectif général d'appuyer le processus d'intégration économique régional, et sur l'intégration compétitive de la région dans l'économie mondiale. Concrètement, les domaines suivants ont été identifiés comme prioritaires dans cet exercice : l'appui institutionnel aux organisations régionales; le renforcement des mécanismes d'intégration; la gestion des ressources

communes; le développement d'un réseau régional de transport et de communication; la recherche; et enfin, la consolidation de l'état de droit et la gestion des conflits. Ces deux derniers thèmes en particulier viennent renforcer les efforts déployés par l'ONU.

De manière générale, un dialogue spécifique a été noué avec la région par le biais des organisations régionales, et en particulier la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). L'Union entretient une relation particulière avec ces trois organisations. Au total, depuis la Convention de Lomé I, le total de l'assistance allouée à la région s'élève à 905 millions d'euros. Cette action est doublée de celle du Représentant spécial de la présidence de l'Union européenne pour l'Afrique l'Ouest, M. Hans Dahlgren, dont l'action et les visites régulières sur le terrain nous permettent de suivre, de renforcer et de recalibrer notre action si nécessaire. Dans l'exécution de son mandat, le Représentant spécial met un accent particulier sur le dialogue étroit avec l'ONU ainsi qu'avec d'autres organisations régionales.

Votre initiative, Monsieur le Président, de tenir une séance d'information avec le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) la semaine dernière, en particulier au sujet des enfants dans les conflits armés dans le contexte de la paix régionale et de la sécurité en Afrique de l'Ouest, est excellente. L'UNICEF joue un rôle important dans la consolidation de la paix, entre autres par le processus de DDR des enfants et les soins prodigués aux enfants traumatisés par la guerre.

L'Union européenne prend note avec intérêt de votre proposition de mécanisme conjoint, dans la mesure où il contribuera à améliorer la cohérence des actions du Conseil de sécurité et des organes opérationnels de l'ONU. Il y a en effet un besoin certain d'une coopération accrue entre le Conseil de sécurité, qui prend souvent les premières mesures destinées à rétablir la paix, impliquant spécialement des missions de maintien de la paix, et d'autres organes de l'ONU responsables de l'aide, de la reconstruction et du développement, y compris le Conseil économique et social.

C'est sans réserve que nous appuyons l'approche régionale du Conseil de sécurité pour l'Afrique de l'Ouest et que nous l'encourageons à l'approfondir en

parallèle au traitement des situations particulières dont il est saisi.

Le Président : Je remercie le représentant de la Belgique des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Maroc. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Bennouna (Maroc) : Monsieur le Président, malgré le temps assez avancé, je ne peux quand même pas me priver du plaisir que j'ai à vous dire combien la délégation marocaine est heureuse de vous voir présider le Conseil de sécurité pendant ce mois de décembre, et de vous dire aussi que nous considérons que c'est vraiment le couronnement de tout un parcours que vous avez fait au sein du Conseil depuis deux ans, et où vous avez montré à tous votre grande disponibilité et la justesse de votre jugement.

D'autre part, je suis heureux également et j'ai été très intéressé d'écouter l'intervention de mon ami Ibrahima Fall, qui a porté depuis le début ce projet de création d'un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, et qui doit être heureux comme nous tous aujourd'hui de le voir peut-être arriver maintenant au stade de la réalisation.

En tout cas, comme vous l'avez dit à toutes les délégations africaines, vous tenez votre parole, Monsieur le Président, puisque vous faites de ce mois de décembre un mois où les questions africaines seront véritablement à l'ordre du jour plusieurs fois et où elles recevront le traitement approprié qui leur convient.

Je ne peux pas non plus laisser passer cette occasion pour dire que nous félicitons Mme Durrant, la représentante de la Jamaïque, pour la manière dont elle a conduit les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Le débat sur l'Afrique de l'Ouest est un débat à propos d'une région à laquelle le Maroc a été intimement lié au cours de l'histoire sur beaucoup de plans – humain, économique, politique, culturel – et avec laquelle nous avons toujours tissé un réseau de relations très dense. C'est ce qui explique aujourd'hui pourquoi le Royaume du Maroc a tenu à intervenir devant le Conseil de sécurité à l'occasion de ce débat, parce que nous partageons et nous avons toujours partagé les aspirations légitimes de l'Afrique de l'Ouest et de ses populations à un mieux-être. Nous pensons que c'est un bon signe, que c'est de bon

augure que le Conseil se tienne aujourd'hui sous la présidence du Mali, et je crois que cela va beaucoup aider ce projet à avancer et à se réaliser.

Bien sûr, nous avons pris connaissance en son temps du rapport de la Mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest (S/2001/434) qui s'était rendue sur place du 6 au 27 mars de cette année, et nous avons beaucoup apprécié le travail de qualité réalisé à ce moment-là qui manifeste vraiment une nouvelle façon pour l'ONU d'aborder les problèmes sous-régionaux en Afrique. La Mission a établi un diagnostic complet et exact de la situation qui prévaut dans la sous-région, et un diagnostic également de toutes les causes sous-jacentes des conflits qui secouent la sous-région de l'Afrique de l'Ouest avec toutes les conséquences qui en découlent sur le plan social, économique et humanitaire. Cette grave situation peut compromettre effectivement les chances de développement des peuples de la région et hypothéquer leur avenir. Elle nécessite de la part de la communauté internationale l'élaboration d'une stratégie qui intègre l'ensemble des données au niveau régional et qui débouche sur un appui matériel et financier conséquent.

Nous sommes persuadés que cette stratégie va permettre d'éviter la dégradation de la situation et l'extension de l'insécurité et de l'instabilité. Elle va aussi aider les États concernés à mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour consolider la paix et la stabilité et améliorer le fonctionnement des institutions de ces pays et leurs méthodes de gouvernance. Les réalités historiques, ethniques et économiques commandent la prise de mesures de toute urgence pour empêcher l'embrasement de toute une sous-région, et tout particulièrement autour des pays de l'Union du fleuve Mano.

Lors de cette mission interinstitutions, dont je parlais tout à l'heure, les chefs d'État et de gouvernement ont été unanimes pour mettre l'accent sur la prévention et la résolution des conflits dans une perspective régionale plutôt que nationale ou bien État par État, et sur l'urgence de s'attaquer aux causes profondes de ces conflits. Les mesures d'ordre préventif qui sont préconisées impliquent bien sûr la cessation des activités des mercenaires, la cessation des activités de tous les marchands d'armes légères, des négociants en matières premières, matières premières qui sont destinées à alimenter la violence et les affrontements nous le savons maintenant. Ces mesures devraient aussi encourager la réinsertion afin de

renforcer l'attrait des programmes de désarmement et de démobilisation qui sont en cours. L'expérience nous a prouvé que le manque de moyens adéquats au service de ces programmes a malheureusement contribué à la relance des tensions et des conflits. Ces mesures incluent également les efforts de la communauté internationale pour favoriser le développement économique des pays de la région autour de projets viables qui prennent en compte la nécessité d'un marché élargi.

Sur le plan humanitaire, les désastres occasionnés par l'enrôlement des enfants dans la guerre, l'image de toute une jeunesse meurtrie, traumatisée à jamais, nous interpellent tous autant que nous sommes pour mettre en place des mécanismes de contrôle afin que plus jamais ces horreurs ne puissent se répéter.

Quant aux responsables de graves crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, il est de la plus haute importance qu'ils rendent compte de leurs crimes devant la justice, avec bien sûr toutes les garanties appropriées. Dans ce contexte, le Maroc bien sûr appuie la création du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et espère que ce Tribunal pourra commencer à fonctionner incessamment avec les moyens adéquats.

Nous nous apercevons finalement que dans cette partie de l'Afrique, il est de plus en plus difficile de rompre l'engrenage de la violence et du sous-développement sans une approche au niveau de l'ensemble de la sous-région qui prenne en compte toutes les dimensions des problèmes en suspens et qui les soumette à un traitement coordonné. Et qui pourrait le faire, qui pourrait faire ce traitement coordonné avec le maximum de crédibilité et de chance de succès que l'Organisation des Nations Unies, en relation bien entendu avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La création à Dakar d'un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest est une initiative à laquelle nous adhérons complètement, et à laquelle le Royaume du Maroc apportera un appui actif le moment venu. Ce Bureau pourra représenter, d'une part, l'observatoire qui enregistre en temps réel les données et les évolutions, et d'autre part, le mécanisme de canalisation des différentes instances et compétences du système des Nations Unies qui seront appelées à intervenir pour prévenir les conflits et mettre en place les conditions d'une stabilisation de l'Afrique de l'Ouest au bénéfice de toutes ses populations.

Nous sommes persuadés également que cette expérience sur le terrain sera un test pour notre Organisation dans la mise au point des moyens adéquats de prévention des conflits. Nous lui souhaitons en tout cas pleine réussite pour qu'elle puisse servir de modèle à d'autres actions sur le continent africain ou ailleurs.

Chacun sait que l'Afrique est le continent qui a le plus souffert des bouleversements intervenus sur la scène internationale au cours de la précédente décennie. Il est donc grand temps d'entreprendre des actions concrètes pour que ce continent, qui est un continent pratiquement sinistré, soit partie prenante à la mondialisation et en ressente enfin quelques effets positifs.

L'Afrique a contribué très substantiellement au patrimoine universel, ne serait-ce que par l'apport inestimable au renouvellement par exemple de l'art contemporain dont bénéficie l'ensemble de l'humanité. À l'heure donc du dialogue des cultures, il revient à la communauté internationale de faire progresser l'Afrique vers plus de stabilité et de prospérité en consolidant les États existants et en endiguant les séparatismes, de manière à prévenir les flambées de violence et toutes leurs dérives terroristes.

Le Président : Je remercie le représentant du Maroc des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Guinée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fall (Guinée) : Monsieur le Président, ma délégation se réjouit à plus d'un titre de vous voir présider les travaux du Conseil de sécurité en ce mois de décembre. Soyez assuré de la pleine coopération de ma délégation. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, Madame l'Ambassadeur Patricia Durrant pour le travail remarquable accompli sous sa présidence le mois dernier.

La délégation guinéenne vous est reconnaissante, Monsieur le Président, d'avoir inscrit aujourd'hui la situation de l'Afrique de l'Ouest à l'ordre du jour du Conseil. L'examen de ce thème est, à notre avis, fort opportun dans la mesure où cette partie du continent africain, longtemps considérée comme une zone de paix et d'harmonie sociale, est devenue à son tour le théâtre d'une spirale de conflits qui affectent toute la sous-région. Du Libéria à la Sierra Leone, en passant

par la Guinée-Bissau, pour ne citer que les crises les plus graves, l'Afrique de l'Ouest est, depuis plus d'une décennie, en proie aux conséquences de nombreux conflits. D'autres situations latentes ou avérées persistent toujours et constituent des sujets de préoccupation.

Ces conflits ont mis à rude épreuve l'équilibre sous-régional, entraîné des centaines de milliers de pertes en vies humaines, causé d'importantes destructions d'infrastructures et contraint des centaines de milliers de personnes à l'exil. Ils ont en plus ralenti l'élan d'intégration socioéconomique engagé par les États de la sous-région sous la bannière de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La dimension sous-régionale de ces conflits n'est plus à démontrer. Il apparaît aujourd'hui que seule une approche globale et intégrée est à même de préserver la paix, la sécurité et l'harmonie en Afrique de l'Ouest. C'est la raison pour laquelle mon pays a accueilli avec un grand intérêt l'initiative du Secrétaire général pour l'envoi d'une mission interinstitutions dans la sous-région. Cette Mission conduite par M. Ibrahima Fall, dont je salue ici la présence, a présenté une série de recommandations pertinentes qui sont à même de préserver la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest. Elle a permis d'identifier les besoins réels de la sous-région pour une paix durable. C'est le lieu d'appuyer les recommandations du rapport Fall, notamment celles portant sur le réaménagement des différents mécanismes d'élaboration des stratégies et des politiques du système des Nations Unies et la création d'un mécanisme de consultations systématiques et régulières entre les organismes des Nations Unies.

Nous appuyons la prise en compte effective des problèmes nationaux et sous-régionaux dans les stratégies de programmation, ce qui faciliterait l'élaboration des programmes globaux. L'élaboration des stratégies cohérentes requiert une plus grande collaboration entre nos gouvernements et les composantes du système des Nations Unies d'une part, et de l'autre, entre le système des Nations Unies, la CEDEAO et les autres organisations sous-régionales.

À cet égard, ma délégation se réjouit de l'ouverture prochaine du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Ce nouveau partenariat constituera à coup sûr un autre point d'appui des Nations Unies et permettra de renforcer sa

collaboration avec la CEDEAO et les principaux acteurs qui œuvrent pour le règlement des conflits et la bonne gouvernance dans la sous-région.

L'élaboration d'un plan-cadre global des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau régional, qui comprendrait un plan d'action stratégique pour la consolidation de la paix et le relèvement des pays, est, de l'avis de ma délégation, une nécessité impérieuse. Un plan d'urgence pourrait être mis en oeuvre en vue de venir massivement en aide pour la reconstruction des pays dévastés par la guerre et ceux ayant subi particulièrement les conséquences de ces conflits.

Ma délégation voudrait souligner ici le rôle de premier plan de la CEDEAO dans la prévention et le règlement des conflits dans la sous-région. Au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau, la bannière de la CEDEAO et sa force d'interposition, le Groupe d'observateurs militaires (ECOMOG), ont contribué largement à la résolution des crises. Aujourd'hui, c'est le bassin du fleuve Mano qui constitue une source de vive préoccupation.

Toutefois, d'importantes avancées ont été enregistrées au cours des derniers mois. À l'initiative de la société civile, un début de dialogue constructif commence à s'établir entre les dirigeants des trois pays. La rencontre attendue entre les trois chefs d'État du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée, permettra, nous le souhaitons, d'atteindre les objectifs ci-après : premièrement, la restauration de la confiance entre les trois gouvernements; deuxièmement, la neutralisation des groupes rebelles opérant dans la sous région; et troisièmement, la relance des activités de l'Union du fleuve Mano.

Ma délégation souhaiterait toutefois, pour conforter les résultats encourageants obtenus dans le bassin du Fleuve Mano, que le Conseil de sécurité continue de suivre la situation avec vigilance. Dans cette optique, le Conseil devra accorder une attention particulière aux recommandations contenues dans le rapport du Groupe d'experts sur le Libéria, en application de la résolution 1343 (2001).

Par ailleurs, mon pays suit avec un vif intérêt l'application du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) en Sierra Leone. Tout en se félicitant des progrès encourageants enregistrés dans ce domaine, ma délégation encourage la communauté internationale à apporter tout son appui

à ce processus. La consolidation de la paix en dépend essentiellement.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, l'absence d'une véritable politique de réconciliation nationale et l'échec du programme DDR au Libéria, avec pour corollaire la prolifération et la circulation incontrôlées des armes, ont eu pour conséquence l'apparition de nouveaux conflits, notamment en Sierra Leone et, récemment, le long des frontières des pays du fleuve Mano. Enfin, mon pays encourage l'implication de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone dans l'organisation des prochaines élections en Sierra Leone pour permettre à ce pays de retrouver enfin une paix durable.

Pour terminer, ma délégation voudrait encore une fois réitérer la volonté du Gouvernement guinéen d'apporter tout son appui aux différentes initiatives en vue de faire de l'Afrique de l'Ouest une zone de paix, de sécurité et de coopération.

Le Président : Je remercie le représentant de la Guinée des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Nigéria. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Mbanefo (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation se réjouit particulièrement de vous voir présider le Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Nous avons confiance en votre compétence et en votre capacité de guider avec succès les travaux du Conseil au cours de ce mois. Le Nigeria se félicite du débat que le Conseil de sécurité consacre aujourd'hui à l'Afrique de l'Ouest sous votre présidence. Ceci est particulièrement approprié puisque votre pays, le Mali, en tant que président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a continué d'oeuvrer assidûment pour la paix et la sécurité de la sous-région. Le Nigéria souhaiterait saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude à votre Président, Alpha Oumar Konaré, pour l'esprit d'initiative dont il a continué à faire preuve pour régler les problèmes de la sous-région.

La sous-région d'Afrique de l'Ouest pose des problèmes considérables en raison tant de son caractère unique que de la complexité de sa population. Plus de 1 000 différents groupes d'appartenance ethnique et de religion différentes y habitent. Cette région est

également unique par sa riche diversité historique et culturelle. Il faut ajouter à cela que cette région est dotée d'une flore et d'une faune exceptionnelles, de même que de ressources humaines et de ressources minérales.

Il est toutefois regrettable que malgré tous ces facteurs positifs, la sous-région n'ait pas pu connaître la croissance économique nécessaire pour parvenir à un développement durable. Bien au contraire, nous avons connu des conflits ethniques et des guerres civiles dans plusieurs pays de la sous-région, qui ont aggravé la pauvreté dans laquelle vivent de nombreux peuples, surtout au Liberia, en Guinée, en Sierra Leone, en Guinée Bissau et dans la région de la Casamance, au Sénégal.

Le rapport de la mission interinstitutions (S/2001/434), qui s'est rendue dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest du 6 au 27 mars 2001, rend succinctement compte des problèmes humanitaires, de sécurité, économiques et des problèmes de développement social que connaît la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Le rapport a mis en évidence les problèmes de paix et de sécurité, de gouvernance, de réconciliation nationale, de promotion du dialogue politique, de droits de l'homme, de questions humanitaires, d'intégration sous-régionale et de coopération. En outre, le rapport de la mission a examiné les problèmes posés par la pandémie du VIH/sida, la pauvreté qu'il faut atténuer, l'accumulation dangereuse de la dette externe, le trafic illicite d'armes et ses liens avec les diamants de la guerre, ainsi que le problème des enfants soldats.

Les questions ayant spécifiquement trait à certains pays, telles que l'introduction de la Charia dans le nord du Nigéria, les bouleversements socioéconomiques dans la zone du delta au Nigéria, le conflit dans la région de la Casamance au Sénégal, la situation politique en Côte d'Ivoire, de même que les problèmes que connaissent la Guinée-Bissau et les pays de l'Union du fleuve Mano, sont aussi examinés dans le rapport.

Le Nigéria souhaiterait féliciter le Secrétaire général Kofi Annan pour l'initiative qu'il a prise d'envoyer la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest. Nous souhaiterions également dire officiellement que nous apprécions le travail très complet exhaustif réalisé par la mission sous la présidence de M. Ibrahima Fall, Sous-Secrétaire

général aux affaires politiques du Département des affaires politiques.

Le rapport indique que le taux de croissance économique de la sous-région d'Afrique de l'Ouest a pris du retard et rien ne semble indiquer que la situation s'améliorera dans un avenir proche. La Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone figurent parmi les 10 derniers pays au classement de l'Index du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. Le rapport va plus loin et identifie les problèmes que sont les taux élevés de chômage des jeunes, la stagnation économique persistante et la faible capacité institutionnelle comme étant les causes principales de l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest. Il dit encore une fois que de nombreuses années de guerre civile et d'instabilité politique ont causé la destruction à grande échelle de l'infrastructure sociale, économique et matérielle. En outre, la sous-région se heurte à une fuite des capitaux et à l'émigration des ressources humaines qualifiées. Il y a aussi le problème de l'exploitation et de l'exportation illégales des ressources naturelles de cette région.

Le rapport décrit de manière authentique la gravité des défis auxquels se heurtent les démocraties naissantes d'Afrique de l'Ouest. Malgré ces lourdes difficultés, les pays de la CEDEAO ont fait preuve de beaucoup de persévérance et de détermination afin de relever certains de ces défis. Ces pays ont organisé et mis en place des initiatives pour résoudre les conflits, ainsi que des politiques et des programmes économiques visant à atténuer la dégradation de la situation économique à laquelle ils sont confrontés.

La CEDEAO a créé son Groupe de contrôle (ECOMOG) en tant que force militaire chargée de maîtriser le conflit au Liberia et ensuite d'imposer la paix. Cette force s'est par la suite rendue en Sierra Leone dans le même but, bien avant que la paix n'ait été instaurée et que le personnel de maintien de la paix des Nations Unies n'arrive sur le terrain. Par ailleurs, la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont fourni un cadre au développement socioéconomique de la sous-région grâce à l'intégration régionale. Toutefois, il existe une limite à l'efficacité des mécanismes sous-régionaux existants, qui ont été mis au point pour faire face aux problèmes de sécurité, de développement socioéconomique et afin de fournir une aide humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées. Par conséquent, la sous-région a

encore besoin d'une aide par l'entremise de programmes bilatéraux et multilatéraux.

Nous nous félicitons des efforts déployés par les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement et l'Agency for International Development des États-Unis pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest, mais il convient encore de souligner que les institutions financières internationales ont encore beaucoup à faire pour aider notre région en procédant à une remise ou à une annulation de la dette, afin que les ressources qui servent actuellement à assurer le service d'une dette énorme puissent être utilisées pour le développement de la sous-région. Il ne fait pas de doute que l'instabilité politique que connaissent actuellement plusieurs régions d'Afrique est due à la précarité de l'économie des pays qui les composent. Nous exhortons donc les membres du Conseil à envisager d'offrir une aide économique aux pays qui sortent d'un conflit, afin que ces pays puissent remettre sur pied leurs économies et leurs infrastructures réduites à néant, disposition cruciale des mandats de maintien de la paix que le Conseil délivre.

La communauté internationale a aussi un rôle important à jouer à cet égard. Nous lançons un appel à la communauté internationale et aux pays développés en particulier afin qu'ils prêtent leur concours au rapatriement des avoirs de nos pays qui ont été transférés de façon illégale dans des banques étrangères par des dirigeants africains corrompus. Nous estimons que le retour de ces avoirs aidera les pays africains à remettre sur pied leurs économies et à atteindre le développement durable.

Ma délégation se félicite de la décision récente qui a été prise de créer un Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest. Nous sommes convaincus que ce Bureau permettra d'appliquer plus facilement les différentes recommandations de la mission interinstitutions.

Je ne saurais conclure cette déclaration sans évoquer le sort tragique des enfants et des femmes pris dans les conflits armés dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Bien que le recours à des enfants soldats et les mauvais traitements infligés aux fillettes par les combattants aient déjà été condamnés à plusieurs reprises par le Conseil de sécurité, nous pensons qu'il est tout à fait nécessaire de mettre en place des systèmes efficaces afin de garantir l'application et la

mise en oeuvre de l'état de droit et de la justice, afin de prévenir ces violations flagrantes des droits de l'homme.

Nous demandons au Conseil de sécurité de continuer à suivre de près le rôle des acteurs non étatiques dans les zones de conflit en Afrique, car souvent des pratiques commerciales sans scrupules exacerbent ces conflits. Les entités privées doivent être tenues pour responsables de toutes les activités illicites auxquelles elles se livrent. Nous félicitons le Conseil de sécurité pour tous les efforts qu'il déploie afin de régler l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles comme les diamants dans ces pays. Une fois ces mesures en place, nous pensons que la tendance qu'ont les seigneurs de la guerre à alimenter des conflits grâce à des profits illégitimes provenant de l'exploitation de ces ressources diminuera et que leurs activités néfastes seront contrôlées, si ce n'est supprimées.

Enfin, ma délégation souhaiterait souligner que si l'on souhaite en arriver à une paix durable et à une véritable stabilité dans la région de l'Afrique de l'Ouest, il n'y a pas d'autre solution que la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation dans le cadre d'un régime démocratique. Ceci étant, nous demandons au Conseil de sécurité de faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'encourager et de protéger les nouveaux gouvernements démocratiques de la sous-région, pour qu'il soit possible de parvenir à la paix, au progrès et au développement socioéconomique.

Le Président : Je remercie le représentant du Nigeria des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Sierra Leone. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Kamara (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Nous sommes ravis de vous voir diriger les délibérations du Conseil, Monsieur le Président, dans le cadre de ce débat qui concerne la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous féliciter ainsi que votre délégation pour la contribution de qualité que vous avez apportée aux travaux du Conseil lors de votre mandat à la présidence de cet organe. Dans le même temps, je vous prie de m'autoriser à féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Durrant de la Jamaïque, membre du Commonwealth tout comme nous, tant pour la présidence des délibérations du Conseil au mois de

novembre que pour sa contribution très remarquée au cours des deux années où elle a siégé au Conseil. Ma délégation considère que tout au long du mandat de la Jamaïque, l'Ambassadeur Durrant s'est distinguée pour avoir accentué, entre autres choses, les aspects humains des efforts du Conseil pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Voilà sept mois que le Conseil de sécurité a discuté du rapport de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest sous la direction du Sous-Secrétaire général Ibrahim Fall. Nous souscrivons pleinement à sa conclusion selon laquelle nous avons un besoin aigu d'une approche régionale intégrée à la crise qui frappe actuellement l'Afrique de l'Ouest.

Beaucoup de faits sont survenus depuis la publication du dernier rapport. Par exemple, en Sierra Leone aujourd'hui, les perspectives de paix et de sécurité n'ont jamais été meilleures. Le désarmement et la démobilisation des anciens combattants sont presque terminés, et le processus de réinsertion est en train de prendre progressivement forme. Le Secrétaire général fait observer dans son dernier rapport sur la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), document S/2001/1195 du 13 décembre, qu'on assiste à l'apparition d'un environnement sûr permettant une liberté de mouvement accrue, un retour progressif des réfugiés dans leur foyer et une reprise économique. Le Gouvernement, avec l'appui de l'armée qui vient de connaître une restructuration et de la MINUSIL, a réussi l'exploit de rétablir son autorité partout dans le pays. La décision du Gouvernement d'annoncer pour le mois de mai les élections présidentielles et législatives indique très clairement la mesure du progrès réalisé dans le processus de paix. Nous avons besoin de l'appui et de l'encouragement soutenus de la communauté internationale pour au moins maintenir l'élan actuel.

Ces derniers mois, nous avons également assisté à des évolutions importantes au sein de l'Union du fleuve Mano. Les réunions du Comité mixte de la sécurité des pays de l'Union du fleuve Mano, ainsi que les réunions des ministres des affaires étrangères, ont facilité les efforts de restauration de la confiance et ont renforcé la détermination des trois pays à ramener la paix et la stabilité.

La Sierra Leone est convaincue que la conciliation et la tolérance entre les dirigeants des pays de l'Union du fleuve Mano constituent l'un des moyens

les plus efficaces de parvenir à la paix et la stabilité dans les trois pays et que cela contribuerait grandement à la paix dans toute la sous-région. C'est la raison pour laquelle notre chef d'État, le Président Kabbah, poursuit activement les efforts commencés il y a quelques mois afin de tenir un sommet de l'Union du fleuve Mano qui devrait se tenir au début de l'année prochaine. Dans l'intervalle, nous espérons que rien ne sera mis en oeuvre sous forme de paroles ou de menaces d'actions susceptibles d'accroître la tension à travers les frontières et dans les pays concernés. Le calme relatif doit être préservé par tous les moyens. Nous ne pouvons nous permettre d'éroder ou d'effacer les progrès déjà enregistrés.

La paix en Sierra Leone ne bénéficie pas seulement aux Sierra-Léonais mais aussi aux Libériens, aux Guinéens et aux autres Africains de l'Ouest.

Je passe maintenant rapidement aux recommandations du rapport de la mission interinstitutions. Les problèmes et les priorités de la sous-région d'Afrique de l'Ouest ont été identifiés. Nous connaissons la nature et toute la complexité de ces problèmes. Nous savons également quelles sont les liens qui existent entre eux. Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie de mise en oeuvre – une stratégie centrée autour de mesures concrètes impliquant la participation et la contribution des différentes composantes nationale, régionale et internationale du développement humain. La notion de partenariat doit être traduite en réalité.

Ma délégation aimerait souligner que la majorité des recommandations de la mission interinstitutions peuvent être mises en oeuvre efficacement et rapidement, car nous disposons déjà des dispositifs et institutions pertinents au sein de la sous-région à cet effet. Ces dispositifs existent déjà. Nous devons les utiliser au maximum de leur potentiel. Les deux principaux domaines sont la coopération et l'intégration économiques et la prévention et la gestion des conflits. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses diverses institutions oeuvrent à améliorer la vie et les moyens d'existence des peuples de la sous-région ainsi que de l'Union du fleuve Mano. C'est la raison pour laquelle nous souscrivons vigoureusement à la recommandation selon laquelle le système des Nations Unies et la communauté internationale doivent renforcer le Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de

la CEDEAO. L'idée de renforcer la coopération avec le système des Nations Unies afin d'élaborer un système d'alerte rapide de la CEDEAO doit être développée de manière prioritaire. À cet égard, nous nous félicitons de la création du nouveau Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar.

Puisque le conflit, l'insécurité et l'instabilité économique plongent leurs racines dans les inégalités sociales et économiques, nous souscrivons également à la recommandation de la mission interinstitutions selon laquelle les institutions des Nations Unies devraient unir leurs efforts pour aider nos gouvernements à se concentrer sur des programmes de développement relatifs aux services sociaux de base comme la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement. En bref, ce que nous souhaitons souligner, c'est qu'il ne saurait être question de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest sans une réduction radicale des niveaux de pauvreté dans nos pays respectifs.

Je voudrais terminer en abordant un domaine particulièrement préoccupant qui a déjà été évoqué par certains orateurs, notamment le représentant du Nigeria, s'agissant non seulement de la situation en Sierra Leone, mais également des pays de la sous-région qui sortent de conflits armés. Je pense à la réinsertion des anciens combattants, plus particulièrement des jeunes, au sein de la société. Nos pays pourraient retomber dans des cycles de conflits si nous ne nous attaquons pas de manière urgente à ce problème particulier, qui est celui du statut et de la condition des jeunes, des anciens combattants ainsi que des non-combattants dans notre sous-région. Il convient de se pencher sérieusement sur la recommandation de la mission interinstitutions selon laquelle les programmes socioéconomiques visant à réduire le chômage des jeunes doivent être élaborés. Nous voulons également souligner la nécessité urgente de régler le problème de l'éducation et de la formation de cette catégorie particulière de la population. Dans une large mesure, l'avenir de la paix et de la stabilité dans notre sous-région est entre leurs mains.

Le Président : Je remercie le représentant de la Sierra Leone des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je l'invite à reprendre le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole à M. Ibrahim Fall, pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées, et aux questions qui lui ont été posées.

M. Fall : Monsieur le Président, à cette heure tardive, j'essaierai de ne retenir que certaines des remarques qui ont été faites, avec par avance, je suis sûr, l'indulgence des membres du Conseil.

En ce qui concerne les questions de fond, la question a été posée de savoir si le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest sera financé à partir du budget ordinaire de l'ONU, ou, implicitement, sur la base de contributions volontaires. Je voudrais répondre que dans l'état actuel des choses c'est sur la base du budget ordinaire de l'Organisation. Le projet de budget est déjà passé devant le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et le Secrétariat a bon espoir que l'Assemblée générale, à travers sa Cinquième Commission, apportera son accord à ce financement.

Autre question de financement évoquée, sur le problème du désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), et la consolidation de la paix. Je ne peux que réitérer les recommandations de la mission interinstitutions et les observations qui ont été faites tout au long de ce débat, concernant l'importance qui sied de renforcer sensiblement le volet financement de réintégration du DDR.

Enfin, dernier problème de financement, c'est la question du financement du Tribunal et de la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone. Le Conseil se rappelle que, pour des raisons qui sont propres, il a été décidé de financer aussi bien le Tribunal en Sierra Leone que la Commission vérité et réconciliation par des contributions volontaires. Force est de constater aujourd'hui que les fonds ne sont pas à la hauteur requise pour permettre le démarrage de ces institutions. Néanmoins, le Secrétariat envoie une mission sur le terrain en janvier pour déjà prendre contact avec les autorités, dans la perspective de l'établissement prochain, notamment, du Tribunal.

Deuxième question, il a été suggéré que pour un prochain débat sur l'Afrique de l'Ouest, un rapport d'étape soit préparé par le Secrétariat, avec des indicateurs d'application des recommandations et d'évaluation des actions initiées. Le Secrétariat prend bonne note de cette recommandation et s'efforcera d'élaborer un rapport d'étape.

En troisième lieu, il a été suggéré d'intégrer les questions des ressources naturelles ainsi que du développement dans les questions de paix et de

sécurité. Le Conseil se souviendra que le rapport de la mission interinstitutions avait sensiblement évolué dans cette direction, et c'est pour cette raison d'ailleurs que le Conseil avait décidé que le rapport soit également soumis au Conseil économique et social. Et le Conseil avait envisagé une réunion conjointe entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. Je pense que cette initiative est toujours d'actualité, et il serait souhaitable que, dans le cadre justement du mécanisme que vous avez envisagé de mettre en place, Monsieur le Président, il soit possible que l'Afrique de l'Ouest serve de test à cette concertation interinstitutionnelle à l'intérieur du système des Nations Unies.

Il a été par ailleurs proposé que le partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) soit la ligne directrice du fonctionnement du Bureau. Je puis confirmer que, depuis le début, c'est bien cette direction qui a été retenue, puisque, outre que la CEDEAO était membre de la mission interinstitutions en Afrique de l'Ouest, le rapport de la mission articule l'action du futur Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest autour d'un partenariat avec la CEDEAO, et ce partenariat devrait servir comme matrice de succès du Bureau, et en particulier en vue du renforcement des capacités du secrétariat de la CEDEAO.

Avant-dernière question, c'est l'interaction entre le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. Je crois que j'y ai déjà fait allusion.

Enfin, je saisis l'occasion pour, après les membres du Conseil de sécurité, et au nom du Secrétaire général, rendre hommage à la présidence du Président Alpha Oumar Konaré à la tête de la CEDEAO. J'ai pu témoigner, au nom du Secrétaire général, de ce qu'il a fait du partenariat avec l'ONU une réalité de tous les jours. Nous avons apprécié à la fois sa vision et ses initiatives, mais surtout nous avons apprécié son dynamisme, sa disponibilité, son sens de

l'efficacité et de la collaboration, et, par-dessus tout, les importants succès qu'il a remportés à la tête de la CEDEAO aussi bien dans le processus de paix qu'en ce qui concerne la circulation des armes, que pour le renforcement de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest. C'est donc sur cette note, au nom du Secrétaire général, que je voudrais terminer mon intervention.

Le Président : Je remercie M. Fall pour les précisions et les réponses qu'il a apportées, ainsi que pour les paroles aimables adressées au Président Konaré.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je voudrais, avant de lever la séance, remercier tous les participants à ce débat de leur importante contribution. Les vues exprimées au cours de ce débat seront reflétées dans la déclaration présidentielle qui sanctionnera la séance du Conseil de sécurité de ce matin.

D'autre part, je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les points suivants. Premièrement, une réunion d'experts sur le projet de déclaration présidentielle sur la question dont nous avons parlé ce matin est prévue demain, mercredi 19 décembre. L'heure et la salle seront communiquées par télécopie à toutes les délégations. Deuxièmement, une réunion en formule Arria sur les femmes afghanes est prévue demain, mercredi 19 décembre, à 9 h 45. La réunion sera présidée par l'Ambassadeur de la Jamaïque. Troisièmement, les consultations sur le rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau, initialement prévues pour demain mercredi, sont reportées en raison de ce qu'il n'a été distribué au Conseil que ce matin. Un programme révisé des consultations de demain sera communiqué par le truchement du Secrétariat.

La séance est levée à 14 h 40.